

XII<sup>E</sup> CONGRES INTERNATIONAL DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE

**MARQUES D'ORALITÉ ET REPRÉSENTATION DE  
L'ORAL EN FRANÇAIS**



**LIVRE DES RÉSUMÉS**

**MADRID 17-19 OCTOBRE 2018  
FACULTAD DE FILOLOGIA (BÂT. A)  
UNIVERSIDAD COMPLUTENSE DE MADRID**

## TABLE DES MATIERES

<b>Programme</b> .....	3
<b>Résumés</b> .....	6
<b>Conférences plénières</b> .....	6
Florence LEFEUVRE .....	6
Les marqueurs discursifs : essai de typologie. Le cas de <i>vrai</i>	
Merja KYTÖ .....	7
Corpuslinguistic methodology at work : Intensifiers in the English courtroom 1560-1900	
Olivier SOUTET .....	8
Oralité et liturgie de Trente à Vatican II	
<b>Communications par ordre alphabétique d'auteur</b> .....	9
Claire BADIOU MONFERRAN et Daniéla CAPIN .....	9
<i>ET</i> « de relance phrastique » en diachronie longue : connexion, interjection et marquage discursif	
Emma BAHILLO SPHONIX-RUST .....	13
De l'oral à l'écrit : forme et rôle de l'interjection dans la chanson de geste	
Louise CHAPUT .....	14
La représentation de l'oral dans les blogues des journalistes politiques du Québec	
Gilles COL, Dominique KNUTSEN et Charlotte DANINO .....	16
Comment naviguer dans le dialogue et rendre évident ce que l'on dit ? L'exemple de « voilà ».	
Corinne DENOYELLE .....	18
Les formules rituelles de prises de nouvelles en ancien et en moyen français	
María Luisa DONAIRE .....	19
La représentation de l'interlocuteur : le cas du marqueur <i>je sais</i>	
Iris ESHKOL-TARAVELLA et Natalia GRABAR .....	21
Traces de l'orale dans les forums du Web	
Araceli GÓMEZ FERNÁNDEZ .....	23
Clichés linguistiques dans le domaine de spécialité : de l'oral à l'écrit.	
Sonia GÓMEZ-JORDANA FERARY .....	24
<i>Que je dis !</i> Analyse sémantico-pragmatique d'un marqueur en <i>dire</i>	
Emmanuelle GUERIN .....	26
Réflexion sur les implications pragmatiques de l'emploi de <i>Wesh</i>	
Pierre HALTÉ .....	27
« Hélas » : de l'interjection à l'adverbe ? Étude diachronique d'un cas particulier de délocutivité	
Bradreddine HAMMA .....	29
Variations diamésiques autour du passif périphrastique	
Arm IBRAHIM, Claire MARTINOT, Isabelle STABARIN et Sonia GEROLIMICH .....	31
Organisation et représentation de la prédication dans l'oral spontané	
Mongi KAHLOUL .....	33
<i>Tu m'étonnes !, Et comment ! et Tu parles !</i> : des agents doubles d'accord et de désaccord ?	
Dominique LAGORGETTE .....	34

Les représentations de la parole juridique et judiciaire en moyen français : oralité obligatoire, oralité transgressive ou de l'art de la réponse	
Sabine LEHMANN.....	36
Violence verbale au Moyen Âge : de la performance littéraire au discours juridique	
Elena MACÍAS OTÓN.....	38
La représentation de l'oral à l'écrit dans les procès judiciaires : approche syntaxique, sémantique et pragmatique	
Rudolf MAHRER .....	39
Écrits pour parler – parler avec écrits : des notes au cours	
Nicolas MAZZIOTTA .....	40
La ponctuation originale des énoncés interrogatifs s'achevant en cours d'octosyllabe dans le ms. G du <i>Chevalier au lion</i> (BnF fr. 12560)	
Gabriella PARUSSA.....	42
<i>Que me vas tu cy flageollant ?</i> Une périphrase verbale et la représentation de l'oral dans la diachronie du français (11 <sup>e</sup> s.-17 <sup>e</sup> s.)	
Maribel PEÑALVER VICEA .....	43
L'emploi des termes d'adresse dans l'œuvre romanesque de Leónora Miano	
Stefan SCHNEIDER .....	45
Du verbe au marqueur verbal : évolution historique en français	
Marie SKROVEC et Lotfi ABOUDA.....	47
<i>Oui mais... oui mais quoi ?</i> Atténuation et mise à distance dans un corpus d'interactions orales	
Michela SPACAGNO .....	49
Représenter le discours « polyphonique » dans les textes dramatiques médiévaux : étude des stratégies linguistiques et rhétoriques	
Pierre-Yves TESTENOIRE .....	51
La représentation de l'oral dans les cours publiés	
Pierre VERMANDER .....	54
Marqueurs discursifs et variation dans les différents témoins de <i>Maistre Pierre Pathelin</i>	
Corinne WEBER et Sandrine WACHS .....	56
Marques d'oralité et représentation de l'oral dans les écrits numériques contemporains : résultats d'une recherche menée auprès de jeunes (15-25 ans)	

## PROGRAMME

**Mercredi 17 octobre**

<b>09.30-10.00</b>		<b>Accueil des participants et ouverture du colloque</b> ( <i>Paraninfo</i> )	
<b>CONFERENCE PLENIERE</b> ( <i>Paraninfo</i> )			
<b>10.00-10.45</b>		<b>Florence Lefevre</b> (Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3) Les marqueurs discursifs : essai de typologie. Le cas de <i>vrai</i> <b>PRÉSIDENTE</b> : Amalia Rodríguez Somolinos	
<b>APPROCHE DIACHRONIQUE</b> ( <i>Paraninfo</i> )		<b>LE FRANÇAIS CONTEMPORAIN</b> ( <i>Salón de Grados</i> )	
<b>PRÉSIDENTE</b> : Corinne Denoyelle		<b>PRÉSIDENTE</b> : María Luisa Donaire	
<b>10.45-11.15</b>	<b>Claire Badiou-Monferran</b> (Université de Lorraine) <b>Daniéla Capin</b> (Université de Strasbourg) ET « de relance phrastique » en diachronie longue : connexion, interjection et marquage discursif	<b>10.45-11.15</b>	<b>Louise Chaput</b> (Université Laval, Québec) La représentation de l'oral à l'écrit en français contemporain
<b>11.15-11.45</b>	<b>Dominique Lagorgette</b> (Univ. Savoie Mont Blanc) Les représentations de la parole juridique et judiciaire en moyen français : oralité obligatoire, oralité transgressive ou de l'art de la réponse	<b>11.15-11.45</b>	<b>Badreddine Hama</b> (Université d'Orléans) Variations diamésiques autour du passif périphrastique
<b>11.45-12.30</b>		<b>PAUSE</b>	
<b>PRÉSIDENTE</b> : Elena Llamas Pombo		<b>PRÉSIDENTE</b> : Marta Saiz Sánchez	
<b>12.30-13.00</b>	<b>Corinne Denoyelle</b> (Université Grenoble Alpes) Les formules rituelles de prises de nouvelles en ancien et en moyen français	<b>12.30-13.00</b>	<b>Araceli Gómez Fernández</b> (UNED) Clichés linguistiques dans le domaine de spécialité : de l'oral à l'écrit
<b>13.00-13.30</b>	<b>Sabine Lehmann</b> (Université Paris Nanterre) Violence verbale au Moyen Âge : de la performance littéraire au discours juridique	<b>13.00-13.30</b>	<b>Emmanuelle Guerin</b> (Université d'Orléans) Réflexion sur les implications pragmatiques de l'emploi de <i>Wesh</i>
<b>13.30-15.30</b>		<b>DEJEUNER</b>	
<b>APPROCHE DIACHRONIQUE</b> ( <i>Paraninfo</i> )		<b>MARQUEURS DU DISCOURS</b> ( <i>Salón de Grados</i> )	
<b>PRÉSIDENTE</b> : Claire Badiou-Monferran		<b>PRÉSIDENTE</b> : Amalia Rodríguez Somolinos	
<b>15.30-16.00</b>	<b>Nicolas Mazziotta</b> (Université de Liège) La ponctuation originale des énoncés interrogatifs s'achevant en cours de vers dans le ms. G du <i>Chevalier au lion</i> (BnF fr. 12560)	<b>15.30-16.00</b>	<b>Sonia Gómez-Jordana</b> (Univ.Complutense de Madrid) <i>Que je dis !</i> Analyse sémantico-pragmatique d'un marqueur en <i>dire</i>
<b>16.00-16.30</b>	<b>Emma Bahillo</b> (Universidad de Valladolid) De l'oral à l'écrit : forme et rôle de l'interjection dans la chanson de geste	<b>16.00-16.30</b>	<b>María Luisa Donaire</b> (Universidad de Oviedo) La représentation de l'interlocuteur : le cas du marqueur <i>je sais</i>

## Jeudi 18 octobre

CONFERENCE PLENIERE ( <i>Paraninfo</i> )	
10.00-10.45	<p><b>Merja Kytö</b> (Université d'Uppsala) Corpus linguistic methodology at work : Intensifiers in the English courtroom 1560-1900 PRÉSIDENCE : Gabriella Parussa</p>
	<p><b>LE FRANÇAIS CONTEMPORAIN / MARQUEURS DU DISCOURS</b> (<i>Paraninfo</i>)</p>
	<p><b>APPROCHE DIACHRONIQUE</b> (<i>Salón de Grados</i>)</p>
10.45-11.15	<p>PRÉSIDENCE : Sonia Gómez-Jordana Ferary <b>Pierre-Yves Testenoire</b> (Université Paris-Sorbonne) La représentation de l'oral dans les cours publiés</p>
11.15-11.45	<p>PRÉSIDENCE : Dominique Lagorgette <b>Gabriella Parussa</b> (Univ. Sorbonne Nouvelle-Paris 3) <i>Que me vas tu cy flageollant ?</i> Une périphrase verbale et la représentation de l'oral dans la diachronie du français (11<sup>e</sup> s.-17<sup>e</sup> s.)</p>
11.15-11.45	<p><b>Amr Ibrahim</b> (Université Bourgogne Franche-Comté) <b>Claire Martinot</b> (Université Paris-Sorbonne) <b>Isabelle Stabarin</b> (Université Paris-Sorbonne) <b>Sonia Gerolimich</b> (Université de Udine) Organisation et représentation de la prédication dans l'oral spontané</p>
11.45-12.30	PRÉSIDENCE : Daniéla Capin
12.30-13.00	<p>PRÉSIDENCE : Claire Martinot <b>Gilles Col</b> (Université de Poitiers) <b>Dominique Knutsen</b> (University of Essex) <b>Charlotte Danino</b> (Univ. Sorbonne Nouvelle-Paris 3) Comment naviguer dans le dialogue et rendre évident ce que l'on dit ? L'exemple de « voilà »</p>
13.00-13.30	<p><b>Mongi Kahloul</b> (Université de Sfax) <i>Tu m'étonnes ! Et comment ! et Tu parles ! :</i> des agents doubles d'accord et de désaccord ?</p>
13.30-15.30	DEJEUNER
	<p><b>MARQUEURS DU DISCOURS</b> (<i>Paraninfo</i>)</p>
	<p><b>APPROCHE DIACHRONIQUE</b> (<i>Salón de Grados</i>)</p>
15.30-16.00	<p>PRÉSIDENCE : Araceli Gómez Fernández <b>Marie Skrovec</b> (Université d'Orléans) <b>Lotfi Abouda</b> (Université d'Orléans) <i>Oui mais... oui mais quoi ?</i> Atténuation et mise à distance dans un corpus d'interactions orales</p>
16.00-16.30	<p>PRÉSIDENCE : Gabriella Parussa <b>Michela Spacagno</b> (Univ. Sorbonne Nouvelle-Paris 3) Représenter le discours « polyphonique » dans les textes dramatiques médiévaux : étude des stratégies linguistiques et rhétoriques</p>
16.00-16.30	<p><b>Elena Macías Otón</b> (Universidad de Murcia) La représentation de l'oral à l'écrit dans les procès judiciaires : approche syntaxique, sémantique et pragmatique</p>
21.00	DINER DU COLLOQUE

## Vendredi 19 octobre

LE FRANÇAIS CONTEMPORAIN ( <i>Paraninfo</i> )		LE FRANÇAIS CONTEMPORAIN ( <i>Salón de Grados</i> )	
	<b>PRESIDENCE</b> : Marta Saiz Sánchez		<b>PRÉSIDENCE</b> : Sonia Gómez-Jordana Ferary
<b>10.30-11.00</b>	<b>Iris Eshkol-Taravella</b> (Université Paris Nanterre) <b>Natalia Grabar</b> (Université de Lille) Traces de l'oral dans les forums du web	<b>Maribel Peñalver Vicea</b> (Universidad de Alicante) Les termes d'adresse dans l'œuvre romanesque de Léonora Miano	
<b>11.00-11.30</b>	<b>Rudolf Mahrer</b> (Université de Lausanne) Écrits pour parler - parler avec écrits. Des notes au cours	<b>Corinne Weber</b> (Univ. Sorbonne Nouvelle-Paris 3) <b>Sandrine Wachs</b> (Univ. Sorbonne Nouvelle-Paris 3) Marques d'oralité et représentation de l'oral dans les écrits numériques contemporains : résultats d'une recherche menée auprès de jeunes (15-25 ans)	
<b>11.30-12.15</b>	<b>PAUSE</b>		
<b>CONFERENCE PLENIERE (<i>Paraninfo</i>)</b>			
<b>12.15-13.00</b>	<b>Olivier Soutet</b> (Université Paris-Sorbonne) Oralité et liturgie de Trente à Vatican II <b>PRESIDENCE</b> : Amalia Rodríguez Somolinos		
<b>13.00-13.20</b>	<b>Hommage à Olivier Soutet</b>		
<b>13.20</b>	<b>CLOTURE DU COLLOQUE</b>		

### Conférences plénières

#### Les marqueurs discursifs : essai de typologie. Le cas de *vrai*

**Florence LEFEUVRE** (Université de la Sorbonne Nouvelle – Paris 3)

L'objet de cette communication est de présenter une typologie des marqueurs discursifs, et, en appui à cette présentation, de s'attarder sur quelques marqueurs en particulier (notamment *vrai*). Nous rappellerons et détaillerons les grands traits définitionnels des marqueurs discursifs, d'après un cadre théorique qui prend comme ligne une perspective syntaxique du discours et qui est tiré des travaux sur la phrase de Lefeuve 1999, 2016a (d'après Le Goffic 1993) ainsi que sur les marqueurs discursifs évaluant une prédication (Lefeuve 2012), inspiré de Dostie et Pusch 2007, Dostie et Lefeuve 2017. La première partie sera ainsi consacrée à différents tests (syntaxiques, sémantiques) pour identifier ce qu'est un marqueur discursif dans un corpus d'oral spontané ou d'oral représenté. Nous insisterons notamment sur leur caractère périphérique par rapport à la phrase proprement dite et sur leur déperdition sémantique. La deuxième partie montrera que cependant, les marqueurs discursifs concernés ont bien un sens, en liaison avec le discours dans lequel ils s'insèrent. C'est ainsi que nous avons pu identifier 4 classes de marqueurs selon des critères sémantiques et syntaxiques :

- des évaluateurs (notamment *bon, eh bien, sérieux, grave, vrai*)
- des marqueurs interactionnels (notamment *tu vois, tu sais, remarque, écoute, hein*)
- des connecteurs logiques (notamment *donc, alors*)
- des lexèmes liés à la (re)formulation (notamment *disons, enfin, quoi*).

Nous montrerons également que ces marqueurs se distinguent par un rôle démarcatif d'unités prédicatives. Notre troisième partie sera destinée à analyser de façon plus approfondie les marqueurs discursifs évaluateurs et notamment *vrai* à partir d'un corpus d'oral représenté des romans et du théâtre de la fin du XIXe siècle. Nous montrerons en quoi ce terme concerne plus précisément la validation du discours prononcé, voire sa focalisation, ce qui peut rappeler le fonctionnement de *voire* en diachronie (cf. Rodríguez Somolinos 2006). D'après une centaine d'exemples tirés de Frantext, le locuteur présente une réflexion décrivant une situation, qui correspond à un point d'aboutissement validé par ce marqueur.

#### Bibliographie

- DOSTIE Gaétane (2004) *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs. Analyse sémantique et traitement lexicographique*, Bruxelles, de Boeck, Duculot.
- DOSTIE G. et C. D. Pusch (2007) « Présentation. Les marqueurs discursifs : sens et variation », *Langue française*, 154.
- DOSTIE Gaétane et LEFEUVRE Florence (2017) « Introduction, Lexique Grammaire Discours, Les marqueurs discursifs », *Bibliothèque de Grammaire et de Linguistique*, Champion, p. 7-20.
- LE GOFFIC Pierre (1993) *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.
- (2011) « Phrase et intégration textuelle », in LEFEUVRE F. & MOLINE E. eds, *Unités syntaxiques et unités prosodiques*, *Langue française*, 170, p. 11-28.
- LEFEUVRE Florence (1999) *La phrase averbale en français*, Paris, L'Hamattan.

- (2012) « *Eh bien* » comme évaluateur de discours à l'oral (spontané ou représenté), *Travaux de linguistique, Bien en perspective* (MOLINE éd.), p. 123-143 <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01142361>
  - (2016a) « Les énoncés averbaux autonomes : approche syntaxique et discursive », *La phrase autonome. Théorie et manifestations*, (ANSCOMBRE J.-C., B. DARBORD, A. ODDO, C. GARCIA DE LUCAS éd.), Bruxelles, Peter Lang, p. 73-87.
  - (2016b) « Les segments averbaux résomptifs antéposés », *Phénomènes d'attente et de projection* (BEGUELIN, CORMINBOEUF éd.), *Langue Française*, 192, p. 53-68.
- RODRIGUEZ SOMOLINOS Amalia (2006) « *Voire*, modalisation de vérité et renforcement de l'assertion (XIVe-XVIe siècles) », *Langue française*, 149, p. 61-76.
- ROULET, E. et al. (1985) *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Peter Lang.

## Corpus linguistic methodology at work : Intensifiers in the English courtroom 1560-1900

---

**Merja Kytö** (Uppsala University)

For quite some time now linguists have found intensifiers a fascinating topic to approach. That corpus linguists, in particular, have turned to intensifiers is not surprising. These items are relatively easily searchable in large-scale electronic corpora, and the use made of them presents interesting trends in both synchrony and diachrony. This study will focus on the Early and Late Modern English periods, extending from the 1500s to the early 1900s. Of the two periods, it is the Early Modern period (1500–1700) that has been better covered in research on intensifiers so far while the Late Modern English period (1700–1900) has remained rather neglected a period. Variation and change in the use of two groups of intensifiers will be investigated, namely amplifiers scaling upwards (e.g. *entirely, perfectly, greatly*) and downtoners (e.g. *hardly, (a) little, faintly*), in British courtroom speech.

Two resources will be used to retrieve data for an empirical study of the inventory of forms and their distributions across time and various types of speakers. For the former period, it is the trial texts in the *Corpus of English Dialogues 1560–1760* and for the latter period, it is the *Old Bailey Corpus* (version 2.0) that will be consulted. Attention will be paid to speakers' social (e.g. gender, social class) and functional roles (e.g. judge, witness) in the distribution of the forms.

The speech-related context makes the study highly interesting: spoken language is where intensifiers have been shown to be particularly frequent in Present-day English and prone to intensive change. The analyses will also include discussion of the targets of modification, i.e. to what extent and how intensifiers are used to modify constituents across the period covered. Based on historical sociolinguistics, historical pragmatics and corpus linguistic methodology as well as on both quantitative and qualitative analyses, it will be possible to map out change in progress in the use of intensifiers within these 400 years. The results presented are largely part of a project aimed at a comprehensive account of intensifier usage and development in the Late Modern English courtroom context, in particular. The team members comprise Claudia Claridge, Ewa Jonsson and the present speaker.

## Oralité et liturgie de Trente à Vatican II

---

**Olivier SOUTET** (Université Paris-Sorbonne)

Dans le cadre des travaux du Concile Vatican II (1961-1965), l'Église catholique a procédé à un « *aggiornamento* » de sa liturgie en modifiant de manière considérable (fait probablement sans précédent dans son histoire) la *lex orandi* héritée du Concile de Trente (1542-1565).

Si cet « *aggiornamento* », qui a touché le rite romain, intéresse prioritairement le théologien, le liturgiste, l'historien du catholicisme ou bien encore le sociologue du religieux, il ne peut laisser indifférent le linguiste. Présentée comme déliée de toute modification à caractère dogmatique (puisque le contenu doctrinal, la *lex credendi*, de Trente à Vatican II est réputé inchangé), cette rénovation est appréhendable sous un angle formel. Elle intéresse très prioritairement la langue utilisée (latin vs langue vernaculaire) et les modalités de l'oral liturgique, les évolutions concernant celles-ci n'étant pas pensables sans la prise en compte de celle-là.

Notre propos se limitera à la liturgie centrale, celle de la messe. Il examinera, de la liturgie de Trente à la liturgie de Vatican II, l'articulation de l'oral monologué et de l'oral dialogué, celle de l'oral chuchoté et de l'oral proféré, celle de l'oral ritualisé et de l'oral spontané, ouvert à la variation.

### ET « de relance phrastique » en diachronie longue : connexion, interjection et marquage discursif

---

**Claire BADIOU MONFERRAN** (Université de Lorraine)

**Daniéla CAPIN** (Université de Strasbourg)

Nous souhaitons étudier, sur un empan diachronique long, conduisant du français médiéval au français contemporain, la fortune d'un emploi de *et* qui a partie liée avec l'oralité : celui de « relance phrastique ». Sous cette appellation, la littérature désigne la configuration dans laquelle *et* articule deux actes de parole, soit, deux énonciations, dont le format syntaxique s'apparente à celui de la « phrase » (ou de la « clause », dans la tradition fribourgeoise). Cet emploi est attesté à toutes les époques de l'histoire du français, notamment (quoique sans exclusive) dans les genres de discours apparentés à une tradition orale. Les exemples ci-dessous :

- (1) **Et** dist Harpin : Un grand mail m'aportez./ **Et** cil respont : si com vos commandez ... (*Le Charroi de Nîmes* v. 1271-1272, éd. J.-L. Perrier, cité par G. Antoine (1962, 924).
- (2) **et** à l'instant alors c'est du côté de Cannes qu'il y a eu une superbe occasion)<sup>S</sup> (avec Lepaul)<sup>S</sup>. (qui a PROLONGÉ une balle)<sup>S</sup> (le gardien de Calais Schille)<sup>S</sup> (**et** il a : . touché la balle sur la ligne)<sup>S+</sup> (mais il a pas pu la : capter)<sup>S</sup> (il l'a simplement REpoussée)<sup>S</sup> (**et** au moment où : un autre euh joueur de Cannes Menaçait)<sup>S</sup> (eh bien il a PU : cette fois : capter la balle)<sup>S</sup> (GROS GROS GROS danger pour les joueurs de Calais) (alors qu'il reste deux ^ ou trois minutes à jouer)<sup>S+</sup> (on est toujours à zéro zéro)<sup>S</sup> (**et** ici aussi donc)<sup>S</sup> (il est probable qu'on va se diriger vers les prolongations)<sup>F</sup> (Reportage radiophonique)<sup>1</sup>

en constituent deux illustrations, conduisant de la chanson de geste au commentaire sportif contemporain. Pour autant, *et* « de relance phrastique » n'est pas l'apanage des seules pratiques discursives orales, ni des seules représentations de l'oral (dialogue, discours rapporté...). À l'écrit, notamment dans l'écrit littéraire, il apparaît aussi en régime narratif :

- (3) Panurge commença a estre en reputation en la ville de Paris par ceste disputation que il obtint contre l'Angloys/ & faisoit des lors bien valoir sa braguette/ & la feist au dessus esmoucheter de broderie a la Tudesque. **Et** le monde le louoit publicquement/ **et** en fut fait une chanson/ dont les petitz enfans alloient a la moustarde : & estoit bien venu en toutes compaignies de dames & damoyelles/ en sorte qu'il devint glorieux/si bien qu'il entreprint de venir au-dessus d'une des grandes dames de la ville/ (Rabelais, *Pantagruel*, 1532, XIV, 115-116).
- (4) Je pris l'occasion d'en parler ; **et** leur dis que j'estimois ceste contrée heureuse d'estre en la garde d'une si grande deesse. **Et en suite** de cela, je me mis à leur représenter son cours, ses mouvemens, les causes de ses diverses formes, tous ses changemens, et ses effects. (Jean de Gombauld, *L'Endymion*, 1624, livre 4)
- (5) **Et** ils se promenèrent sous les arbres, les bras à la taille, **et** ils allèrent se coucher dans l'herbe où la rosée les trempa (Zola, *Nana*, [1880] 2000, Flammarion, 208)
- (6) À ce nom, Frédéric revit la petite Louise, sa maison, sa chambre ; **et** il se rappela des nuits pareilles, où il restait à sa fenêtre, écoutant les rouliers qui passaient. Ce souvenir de ses tristesses amena la pensée de Madame Arnoux ; **et** il se taisait, tout en continuant à marcher sur la terrasse. (Flaubert, *L'Éducation sentimentale*, [1889] 2002, Le livre de poche, 262)

---

<sup>1</sup> Transcription de M-A. Morel et L. Danon-Boileau dans *Grammaire de l'intonation*, Paris, Ophrys, 1998, cité par A. Berrendonner, dans *Grammaire de la période*, Bruxelles, Peter Lang, 2012, p. 150.

- (7) Non ; c'était le sang de son bras qui coulait goutte à goutte. **Et** toujours cette sensation de mal de mer (Malraux, *Condition humaine*, 1933, 182).

Le cas échéant, la marque d'oralité fait l'objet de réinvestissements stylistiques différents (narration bonimenteuse chez Rabelais ; dramatisation énonciative chez Gombault ; réécriture parodique des « *et* épiques » – calque du *kai* homérique – chez Zola (Bordas, 2005, 30) ; trace de discours indirect libre ressaisie dans une « sémiotique de l'expressivité » chez Flaubert (Bordas, 2005, 31) ; scansion tout à la fois phatique et emphatique chez Malraux). Mais, à chaque fois, elle contribue à l'oralisation du dire. Marque d'oralité et/ou d'oralisation, et de relance phrastique représente selon nous dans ces cas un *marqueur discursif* (MD).

Pour autant, la catégorisation de *et* est difficile à définir en raison de la superposition – certes partielle – entre l'emploi de MD ci-dessus et :

- (a) d'une part, les emplois « connectifs » dudit morphème (ex. 8-13), lesquels, en garantissant le marquage d'une relation de discours entre les conjoints – notamment, l'implication ou le but (ex. 8-9 : paraphrase possible par « si... alors » ou « pour que ») ; la conséquence (ex. 10-11 : paraphrase possible par « donc, ») ; l'opposition (ex. 12-13 : paraphrase possible par « mais ») – assurent une fonction intégratrice propre aux codes de l'écrit et de l'oral et se situent donc en deçà du processus d'oralisation porté par « *et* de relance » :
- (8) Venez ent après moi **e** jeo irrai devant, si veroms coment il li esta. –Alez, font il, **e** nous vous sivroms (*Suite Merlin*, § 204-205)
- (9) Écris-moi **et** je t'envoie le programme (exemple forgé par C. Rossari, 2007)
- (10) – Quel besoing, fet il, avez vos de moi ? – Ce verrez vos bien, fet ele. – De par Dieu, fet il, **et** g'irai volentiers. » Lors dist a un escuier qu'il mete la sele... (*Queste Graal*, éd. Bogdanov)
- (11) mais la faulse vieille vesnoit et vessoit puant comme cent diables/ **&** le povvre regnard estoit bien mal a son ayse (Rabelais, *Pantagruel*, 1532, XI, 86).
- (12) Tu es Lymousin pour tout potaige. **Et** tu veulx icy contrefaire le Parisien (*Pantagruel*, 1532, VI, 34).
- (13) Non non (dis je) par saint Aduaras : car tu seras une foys pendu. **Et** toy (dist il) tu seras une foys enterre/ lequel est plus honorable ou l'air ou la terre? (*Pantagruel*, 1532, XII: 101).
- (b) d'autre part l'emploi « interjectif » de *et* (ex. 14-19), en concurrence avec *eh*, *hé*, et qui, à l'inverse, surexploite la capacité de *et* à fonctionner comme un marqueur d'oralité.
- (14) Et Ysaÿe qu'en prison estoit se desconforte comme cieulx que moult y avoit de souffraitte et de douleur et disoit en ceste manière : « He, Fortune, que tu m'es contraire ! Or m'as tu bien mis du haut en bas. **Et** belle et bonne espee, comment tu sesces ! (*Ysaÿe le Triste*, éd. Giacchetti, §242)
- (15) Le DRAPIER [...] Mon seigneur, par quelle malice... LE JUGE. **Et** taisiez vous! Estes vous nice ? (*Pathelin*, 1456-1469, v. 1402-1403)
- (16) Et le prestre disoit, « Je ne sçay ou sont ses piedz. » « Eh regardez, dict il, au bout de mes jambes, vous les trouverez. » « **Et** mon amy, ne vous amusez point à railler, luy disoit on : Recommandez vous à Dieu ». « **Et** qui y va ? » dict il. « Mon amy, vous irez aujourd'huy, si Dieu plaist. » (Des Périers, *Récréations*, Nouvelle 1, 1561, p. 9)
- (17) Lui dieu ! Disoit le chat. **Et** ! Vous n'y pensez pas (Houdar de la Motte, *Fables*, [1719] 1754, Fable 18 « Les dieux d'Égypte », p. 96).
- (18) [...] vous serez assez vengé de ses injures. **Et** ! Qui diable peut s'en prendre au commissaire d'un roi [...] (Mirabeau, *Lettres*, 1780, p. 404)
- (19) Elle demeure près de l'animal, sans jamais cesser de lui parler, en silence, là où se causent volontiers les esprits des plantes, des animaux, dans l'invisible azur. **Et** ! sans tord-nez ni violence, Cheyenne s'est laissé ferrer.

- Qu’a dit le maréchal-ferrant ?
- Rien. (Lang, *Les Indiens*, 2001, p. 237).

À partir d’un examen exploratoire des bases de données actuellement à disposition et en tenant compte de l’organisation syntaxique spécifique à chaque époque de l’évolution du français ainsi que des problèmes de graphies (liées aux abréviations dans les manuscrits et imprimés et aux écritures/graphies parfois peu accueillantes), notre étude tâchera :

- 1° De mettre au jour les critères permettant de distinguer les emplois discursifs (ex. 1-7), connectifs (ex. 8-13) et interjectifs de *et* (ex. 14-19) ;
- 2° De rendre compte de la pérennité/discontinuité de certaines valeurs. Une grande partie des configurations mentionnées existent depuis le latin : les dictionnaires (F. Gaffiot 1934 : 603, N. Theil : 956, entre autres) et les bases de données latines livrent des listes d’emplois connectifs indiquant l’opposition et la conséquence, et fournissent de nombreux exemples de *et* « corrélatifs »<sup>2</sup> (signalant l’implication ou le but). De même, les études grecques signalent des usages discursifs de *kai* chez Homère et Xénophon (Biraud 2005, 103). En revanche, des usages particulièrement développés dans les textes médiévaux, comme le *et* « coordonnant appositif » (Mazziotta 2012, 197) ou le *et* « ponctuant » (Llamas Pombo, 2015) se sont raréfiés ou ont disparu.
- 3° De proposer, en s’appuyant sur nos recherches antérieures consacrées à d’autres « conjonctions » et sur des approches pluridimensionnelles (par ex. Sweetser ([1990] 2006) ; ou Badiou-Monferran, 2002 et à par.) un modèle dynamique, capable d’expliquer les transcatégorisations observées.

## Bibliographie

- ANTOINE, Gérald (1958-1962), *La Coordination en français*. Paris, d’Artrey, t. I et II.
- ALLAIRE, Susanne (1996), « Y-a-t-il un *et* coordonnant ? », in *Dépendance et intégration syntaxique*, MULLER, Claude (éd.). Tübingen, Niemeyer, 15-23.
- BADIOU-MONFERRAN, Claire (2000), *Les conjonctions de coordination ou « l’art de lier ses pensées » chez La Bruyère*. Paris, Champion.
- (2002), « Coordonner : (qu’) est-ce (qu’) ajouter? », in *Figures d’ajout, phrase, texte, écriture*, AUTHIER-REVUZ Jacqueline & LALA Marie-Christine (éds.). Paris, PSN, 97-110.
- (2018), « De l’écrit oralisé à l’oral scripturalisé. L’évolution des emplois de *et*, jonctif de phrases et de propositions, dans les fictions narratives en prose des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles », in *L’oralité dans le roman (XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles)*, LALLEMAND, M.-G. & MOUNIER, P. (éds). Caen, *Elseneur*, 32, 53-74.
- (à par.), « Morphologie des coordonnants *et*, *ou*, *ni* et des locutions coordonnantes » ; « Sémantique des coordonnants *et*, *ou*, *ni* », *Grande Grammaire Historique du français*. Berlin, De Gruyter.
- BADIOU-MONFERRAN Claire & ROSSARI Corinne (2016), « *Donc* et la complétion du discours », *Le français moderne*, 2016/2, 148-163.
- BEGUELIN, Marie-Josée, AVANZI, Mathieu, CORMINBOEUF, Gilles (dir.) (2010), *La parataxe, Structures, marquages et exploitations discursives*. Berne, Peter Lang, tome 2.
- BIRAUD, Michèle (2005), « Les citations homériques de Nicératos au chapitre IV du Banquet de Xénophon : rupture de cohérence conversationnelle ou cohérence méconnue », in *Cohésion et cohérence : Etudes de linguistique textuelle*, JAUBERT, Anna (éd.). Lyon, ENS Editions, 99-113.
- BORDAS, Éric (2005), « Et la conjonction resta tensive. Sur le *et* de relance rythmique », *Le Français moderne*, 73/1, 23-39.

<sup>2</sup> L’étiquette est proposée par Rousseau (2005).

- BURIDANT, Claude (1980). « Le strument “et” et ses rapports avec la ponctuation dans quelques textes médiévaux », in *Théories linguistiques et traditions grammaticales*, DESSAUX-BERTHONNEAU A.-M. (éds). Lille, PUL, 13-53.
- CAPIN, Daniéla (2013), « Hé, ho, ha, dea : interjections, connecteurs ou marqueurs discursifs ? Le témoignage des textes en prose médiévaux », *Diachroniques*, 3, 95 -119.
- (2018), « Repérage, statuts et glose des interjections dans les textes médiévaux », in *Nouvelles voies d'accès au changement linguistique*, AYRES-BENNETT, W. et al. (dirs.). Paris, Garnier, 97-317.
- CAPIN, Daniéla & GLIKMAN, Julie (2017), « De l'emploi interjectif des conjonctions : le cas de CAR devant impératif dans les textes médiévaux », in *Le Français en diachronie, Dépendances syntaxiques, morphosyntaxe verbale, grammaticalisation*, PREVOST, Sophie & FAGARD, Benjamin (éds.). Bern, Peter Lang, 295-317.
- CORMINBŒUF, Gilles (2014), « Réanalyse du relateur et », *Langages*, 196, 89-107.
- DOSTIE, Gaétane (2004), *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs*, De Boeck Supérieur.
- GRUPE DE FRIBOURG (2012), *Grammaire de la période*, Bern-Berlin-Bruxelles, Peter Lang, coll. « Sciences pour la communication ».
- LLAMAS POMBO, Elena (2015), « Ponctuation médiévale, pragmatique et énonciation. Lire l'Ovide *Moralisé* au XIV<sup>e</sup> siècle », *Linx*, 73, 2015/2, 113-146.
- LAMBERT, Frédéric (2001), « Et : un cas de grammaticalisation ? », *Travaux de linguistique du Cerlico* 14, 113-134.
- MAZZIOTTA, Nicolas (2012), « Approche dépendancielle de la coordination des compléments du verbe en ancien français », *Actes du CMLF 2012*, 187-198.
- MONFERRAN, Jean-Charles, BADIOU-MONFERRAN, Claire (à paraître), « Et de relance dans les romans pantagruéliques. De la micro- à la macro-syntaxe », in *Les Langues et les langages dans l'œuvre de François Rabelais* (Actes du colloque de Turin-Torre Pellice, 11-14 septembre 2015), CIFARELLI, P. & GIACONE, F., (éds), Genève, Droz.
- ORLANDINI, Anna & POCETTI, Paolo (2007), « Les opérateurs de coordination et les connecteurs en latin et dans d'autres langues de la Méditerranée ancienne », in *La coordination*, ROUSSEAU, A. et al. (éds.). Rennes, Presses universitaires de Rennes, 189-224.
- ROSSARI, Corinne & COJOCARIU, Corina (2007), « Parataxe et Coordination », in *La coordination*, ROUSSEAU, A. et al. (éds), Rennes, Presses universitaires de Rennes, 127-140.
- ROUSSEAU André (2005), « Quelques fondamentaux sur la subordination », in *La Syntaxe au cœur de la grammaire*, LAMBERT, F. & NØLKE, H. (éds.). Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 297-308.
- SWEETSER, E., Eve ([1990] 2006), *From etymology to pragmatics. Metaphorical and cultural aspects of semantic structures*. Cambridge, Cambridge University Press, 6<sup>e</sup> éd.
- TORTERAT, Frédéric (2000) « Eh allomorphe de Et ? Approche critique d'une distinction homonymique », *Cahiers de praxématique* 34, 107-131.
- (2007), « Emplois *interjectifs, injonctifs* et *co-subordinatifs* des coordonnants en ancien et moyen français. », in *La coordination*, ROUSSEAU, André et al. (éds.). Rennes, Presses universitaires de Rennes, 225-249.

## De l'oral à l'écrit : forme et rôle de l'interjection dans la chanson de geste

---

**Emma BAHILLO SPHONIX-RUST** (Université de Valladolid)

L'interjection s'inscrit dans le cadre de la représentation de l'oral dans l'écrit. Témoin de l'expressivité de la langue orale, l'interjection possède un statut linguistique remarquable. Dubois en propose la définition suivante : « On appelle interjection un mot invariable, isolé, formant une phrase à lui seul, sans relation avec les autres propositions et exprimant une réaction affective vive » (1973 : 265).

Tel qu'il a été remarqué par Josiane Caron-Pargue et Jean Caron, l'interjection possède les caractéristiques suivantes :

- essentiellement négative : ce sont des mots invariables, isolés, qui n'entretiennent aucune relation syntaxique avec les autres mots ;
- fonctionnellement, elles constituent l'équivalent d'une phrase (« mot-phrase » ou « phrasillon » dans la terminologie de Tesnière) ;
- enfin, sémantiquement, elles sont traditionnellement considérées comme exprimant une « réaction affective vive » (2000 :53)

À partir de cette description, nous allons nous intéresser à l'interjection en ancien français, et plus précisément du XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. Notre étude portera sur un corpus composé de chansons de geste essentiellement issues du Cycle de Charlemagne telles que *Huon de Bordeaux* ou *Berte as grans piés d'Adenet le Roi*, et du Cycle de Guillaume d'Orange comme *La Chanson de Guillaume*, *Aliscans* ou *La Prise d'Orange*. Tous ces textes apparaissent comme des témoins d'un état de langue, en l'occurrence l'ancienne langue française.

Ce choix est pertinent dans la mesure où « les œuvres fictionnelles en ancien [...] français exposent avec une netteté particulière certains problèmes soulevés par l'interjection tout en offrant des solutions qui leur sont propres » (Vincensini, 2006 :161).

Pour cette communication nous allons donc nous intéresser aux interjections que l'on retrouve dans l'épopée médiévale ainsi qu'au rôle qu'elle y joue. Il s'agit d'identifier les interjections qui apparaissent dans ces textes, établir un classement puis les analyser d'après les caractéristiques citées ci-dessus. Cette analyse s'articulera donc sur trois axes principaux : d'abord d'un point de vue syntaxique, c'est-à-dire l'interjection dans son contexte phrastique; ensuite sa fonction pour border enfin son aspect sémantique.

Nous envisagerons également d'examiner l'évolution diachronique de ces interjections à travers les traductions en français moderne de ces ouvrages.

C'est ainsi que par le biais de cette étude nous tenterons de répondre à la question de la spécificité diachronique de l'interjection, et plus précisément comment les interjections de l'ancien français ont-elles évolué en français moderne ? Y-a-t-il des interjections qui ont disparu par désuétude ? Celles qui ont résisté, ont-elles changé de sens ?

### Bibliographie

BURIDANT C. (2000), *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, SEDES.

BURIDANT C. (2006), « L'interjection : jeux et enjeux », *Langages*, n°161, p. 3-9.

CARON-PARGUE, J., CARON, J. (2000), « Les interjections comme marqueurs du fonctionnement cognitif » *Cahiers de praxématique*, 34, p. 51-76

DUBOIS J., GIACOMO M., GUESPIN L., MARCELLESI C., MARCELLESI J. B., MEVEL J. P. (1973), *Dictionnaire de Linguistique*, Paris : Larousse.

- OPPERMANN-MARSAUX, E. (2008), « De l'injonction à l'interjection : la naissance des marqueurs discursifs tien(s) et tenez en français médiéval (XVII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles), *L'Information Grammaticale*, N. 118, p. 11-15.
- OPPERMANN-MARSAUX, E. (2013), « 'Avoi ! avoi ! Sire Achillés, vous dites mal' : les emplois de l'interjection *avoi* en français médiéval », *Marques d'oralité en français médiéval, Diachroniques 3*, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, p. 71-93.
- ROSIER L. (2000), « Interjection, subjectivité, expressivité et discours rapporté à l'écrit », *Cahiers de praxématique*, 34, p. 19-49.
- VINCENSINI J.J. (2006), « Formes et fonctions structurantes. A propos de quelques interjections en ancien et en moyen français », *Langages* 161, p. 101-11.

## La représentation de l'oral dans les blogues des journalistes politiques du Québec

---

**Louise CHAPUT** (Université Laval)

Le blogue textuel, comme les autres formes d'écriture appartenant à la communication médiée par ordinateur (CMO), est qualifié de genre hybride parce qu'il comprend des traits linguistiques à la fois de l'oral et de l'écrit. Herring (2001 : 616-617), entre autres linguistes, a apporté certaines précisions sur le caractère hybride du blogue en reconnaissant, notamment, que le recours aux traits de l'oralité constitue le plus souvent un procédé stratégique utilisé par le blogueur pour simuler un échange dialogal (une discussion avec le lecteur). Par traits de l'oralité, on entend les tournures qui imitent une production verbale plus ou moins spontanée.

On ne peut évidemment classer le blogue journalistique politique parmi les productions spontanées. Il s'agit d'un type de discours codifié nécessitant une expertise spécialisée. Ce contexte propre à la graphie, contrairement à celui caractéristique de la phonie, ne permet pas au locuteur d'adapter de façon spontanée son message aux réactions des interlocuteurs. Cependant, la plateforme interactive propre au blogue se révèle dans une certaine mesure propice à un échange de vues, « remettant ainsi en cause le modèle traditionnel (unidirectionnel) de diffusion de l'information » (Millerand et Proulx, 2010 :25). La possibilité d'un tel échange, bien que celui-ci soit asynchrone, peut favoriser le recours plus fréquent à des formes de la langue parlée, plus spécifiquement associées à la conversation.

Précisons que le recours aux traits d'oralité qu'on peut observer dans les textes d'information commentée, par exemple l'usage de l'interrogative *in situ*, ne peut généralement être attribué à l'ignorance du code écrit, le journaliste possédant, de par sa formation, une bonne connaissance de la langue, plus particulièrement des registres de langue. L'usage de ces formes relève plutôt d'une mise en scène interactionnelle qui imite, à un certain degré, un dialogue en face à face. La forme d'écriture qui en découle, plus personnalisée et caractérisée par un ton plus intimiste, vise à susciter chez le lecteur un sentiment de proximité. Le journaliste cherchant à amener le lecteur à partager son point de vue et à susciter sa réaction, s'adresse directement à celui-ci en utilisant, par exemple, des formes grammaticales de deuxième personne du pluriel (pronoms, déterminants et verbes à l'impératif).

Dans cette communication, nous proposons de démontrer, en nous appuyant sur une étude empirique, que le blogue journalistique politique se caractérise par une forme d'écriture qui comprend des traits de la langue parlée dont le journaliste use intentionnellement afin de simuler une conversation d'égal à égal avec son lecteur.

Aux fins de cette étude, nous avons constitué un corpus totalisant 300 billets de blogue publiés sur la Toile de l'information de 2007 à 2015, billets signés par 24 journalistes, tous affiliés à divers sites de médias, et traitant de politique municipale, provinciale et fédérale. Dans le but de valider nos résultats, nous les comparons à ceux d'un corpus de 200 articles d'opinion, en version papier rédigés par 25 journalistes politiques.

Nous avons repéré dans les deux corpus, afin d'en établir la fréquence, les marqueurs associés aux procédés de conversationnalisation, ceux-ci étant définis par Marcocchia comme « l'ensemble des procédés discursifs qui témoignent de l'influence qu'a le registre de la conversation ordinaire sur d'autres types de discours, par exemple les discours publics. » (2016 : 79) La liste des marqueurs linguistiques retenus, inspirée de Blanche-Benveniste et Martin (2010), est la suivante :

- les interrogatives ;
- les verbes impératifs, pronoms et déterminants de deuxième personne (*vous*) ;
- les pronoms, déterminants et verbes à l'impératif de première personne ;
- les tournures exprimant des émotions, des sentiments et des jugements ;
- les phrases exclamatives et mots interjectifs ;
- les parenthèses métadiscursives ;
- les mots et expressions des registres familier et populaire et troncations qui donnent un ton plus informel au discours ;
- des formes d'approximation et d'explication : *un genre de, du genre de, une sorte de, une espèce de, comme* (p. ex. *il y aurait comme une réunion*), *avoir l'air, on dirait/on aurait dit que* ;
- des tournures syntaxiques : *c'est + adjectif + que/de ; nom + qui est + adjectif* au lieu de l'adjectif postposé ; *il y a + déterminant indéfini* ; répétition du référent à droite par le syntagme *c'est* ou le pronom *ça*.

Rappelons que ces marqueurs ne sont pas des traits exclusifs à l'oral puisque, comme l'a démontré Gadet, le français « ne connaît pas de forme dévolue à l'oral ou à l'écrit (2003 : 10), mais plutôt des formes dont la fréquence d'emploi est statistiquement plus élevée à l'oral ou à l'écrit.

Nous référant à la théorie de Koch et Oesterreicher (2001 : 586), qui ont défini les paramètres permettant de décrire le continuum entre l'immédiat, représentant l'oral, et la distance, correspondant à l'écrit, nous pouvons conclure que, en ce qui a trait aux paramètres liés à l'attitude, à l'implication émotionnelle et à la présence du journaliste dans son discours, le blogue journalistique se situerait davantage du côté de l'oral que les articles d'opinion version papier. Les billets de blogue comportent de façon plus marquée des interjections et des formes des premières et deuxième personnes (pronoms, déterminants, verbes à l'impératif). Au contraire de l'article d'information, où le journaliste tend à gommer de son propos toute trace de sa présence, le billet de blogue offre à son auteur la possibilité de prendre en charge, sans retenue, les idées qu'il exprime. Ainsi, le journaliste, tout en s'appuyant sur son statut professionnel, manifeste explicitement comme sien le point de vue exprimé dans son billet, cherche ouvertement à orienter la réflexion du lecteur et sollicite directement ses commentaires, lesquels figureront à la suite de ses billets.

En somme, le journaliste-blogueur adapte sa pratique journalistique à l'ère du numérique en y ajoutant une dimension plus interpersonnelle qui, dans le contexte d'une plateforme interactive asynchrone, se manifeste concrètement plus souvent qu'autrement par un simulacre d'échange verbal plutôt que par une réelle discussion avec son lecteur.

## Bibliographie

- BLANCHE-BENVENISTE, C. (2010) *Approches de la langue parlée*. Paris, Ophrys.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. & MARTIN, Ph. (2010) *Le français : usages de la langue parlée en français*. Paris, Peters Leuven-Paris.
- COVENEY, A. (1997) « L'approche variationniste et la description de la grammaire du français : le cas des interrogatives », *Langue française*, 115, p. 88-100.
- CRYSTAL, D. (2006) *Language and the Internet* (2<sup>ème</sup> éd.). Cambridge, Cambridge University Press.
- GADET, F. (2003) *La variation sociale en français*. Paris, Ophrys.
- HERRING, S. C. (2001) « Computer-Mediated Discourse », in *The Handbook of Discourse Analysis*, TANNEN, D., SCHIFFRIN, D. & H. HAMILTON (éds.), Oxford, Blackwell Publishers, p. 612-634.
- KOCH, P. & OESTERREICHER, W. (2001) « Langage parlé et langage écrit », *Lexikon der romanistischen Linguistik*, t. I, Tübingen, Niemeyer, p. 584-627.
- MARCOCCIA, M. (2016) *Analyser la communication numérique écrite*. Malakoff, Armand Colin.
- PIEROZAK, I. (2000) « Les pratiques discursives des internautes », *Le français moderne*, t. LXVIII, 109-129.
- RINGOOT, R. (2014) *Analyser le discours de presse*. Paris, Armand Colin, Collection ICOM.
- SEOANE, A. (2017) « Effets d'oralité dans la presse engagée : dialogisation et idéologisation du discours », *Mots. Les langages du politique*, 114, p. 167-189.

## Comment naviguer dans le dialogue et rendre évident ce que l'on dit ? L'exemple de « voilà ».

---

**Gilles COL** (Université de Poitiers)

**Dominique KNUTSEN** (University of Essex)

**Charlotte DANINO** (Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3)

Depuis que l'oral retient l'attention des linguistes, la question de la structuration du discours a trouvé une remotivation dans l'étude des marqueurs de discours (Schiffrin 1988). La linguistique de l'interaction notamment (Sacks *et al.* 1974) a dégagé les microrègles régissant la structuration de l'interaction : organisation en séquences, coopération des partenaires, résolution des chevauchements, changement de topique, *etc.* À la suite de ces travaux, Bangerter et Clark (2003) mettent en évidence deux types de marqueurs de navigation dans le dialogue. Pour eux, le dialogue se définit comme une activité conjointe constituée de projets et de sous projets communs (*joint projects*). L'activité même de dialogue permet de hiérarchiser ces projets et de créer des transitions entre eux. Bangerter et Clark distinguent deux types de transition : les transitions verticales qui correspondent à l'entrée ou la sortie d'un projet commun, marquées par des mots comme *okay* ou *all right*, et les transitions horizontales qui correspondent à la continuité dans un projet et qui sont marquées par des mots comme *uh-uh*, *m-hm* ou *yeah*.

Si ces « marqueurs de projet » (*project markers*) se définissent par les transitions qu'ils spécifient dans le dialogue, on peut néanmoins se poser plusieurs questions : qu'en est-il des équivalents français de ces marqueurs propres à l'anglais ? Doit-on se limiter à deux dimensions seulement dans l'organisation du dialogue ? Ne pourrait-on pas plutôt envisager une organisation

multidimensionnelle qui donnerait aux marqueurs de projet un rôle plus complexe, tout à la fois discursif, sémantique et syntaxique ?

Pour répondre à ces questions, nous proposons tout d'abord de mettre en évidence des équivalents français des marqueurs de projets anglais. Pour cela, nous avons mené une expérimentation avec des chercheurs en psychologie de l'Université d'Essex (UK) et de l'Université de Poitiers. Elle consistait en une tâche d'appariement entre deux participants (descriptions de figures géométriques du jeu de « Trigram ») afin de susciter des interactions spontanées. Cette expérimentation montre qu'un des marqueurs de navigation dialogique privilégiés de cette activité en français est « voilà ». Ce n'est pas la seule unité utilisée ni la plus fréquente dans nos données<sup>3</sup>, mais elle présente plusieurs intérêts à être considérée comme un marqueur de navigation. C'est d'abord une unité dont l'usage tend à se reprendre (sans toutefois pouvoir mesurer son expansion avec précision). C'est par ailleurs une unité polysémique, pluricatégorielle et plurifonctionnelle qui résiste à des définitions fédératrices Col, Danino C. et Rault J. (2015) montre en outre que la diversité des définitions, qu'elles soient syntaxiques, sémantiques ou discursives, contribue à opacifier son rôle fonctionnel dans le dialogue.

Pour essayer de pallier ces difficultés, nous proposons de prendre en compte non pas une définition particulière de « voilà » liée à un type de production langagière uniquement, mais plutôt son *instruction sémantique*, c'est-à-dire son rôle dans la construction dynamique du sens de l'énoncé dans lequel l'unité apparaît et qu'elle est perçue et traitée. C'est donc un modèle instructionnel qui va être privilégié (Col 2017, Victorri 1996) dans la mesure où il permet de donner à « voilà » un rôle dans l'organisation du dialogue et de ses transitions, mais aussi dans la construction du sens.

Afin d'explorer « voilà », nous avons travaillé sur un corpus représentatif regroupant des textes littéraires contemporains, des textes de presse écrite et des données orales extraites du corpus ESLO. Nous avons effectué une première série d'annotation collective<sup>4</sup> pour mettre en évidence des propriétés typiques et des constructions régulières, qui ont été ensuite testées sur des données supplémentaires (French Web Corpus). À l'issue de la seconde série d'annotation, nous avons constaté que « voilà » se caractérise par deux comportements essentiels : [voilà + pause] et [voilà + entités/procès], et deux groupes de valeurs/statuts associés : valeur de balisage/statut d'interjection ; valeur prédicative/statut de pivot.

Le modèle sémantique privilégié ici est celui de la sémantique instructionnelle qui exprime le sens des unités en termes de convocation-évocation et qui décrit la construction du sens dans sa progression dynamique lors de la perception de l'énoncé. L'apport de chaque unité à cette construction se définit alors selon un principe prévoyant conjointement la contribution de l'unité à l'énoncé et ce qu'elle reçoit de la construction. Ainsi, Col *et al.* (2015) montre que l'instruction sémantique fournie par « voilà » lors de sa perception consiste à convoquer des éléments dispersés sur une scène verbale et à évoquer leur regroupement dans un ensemble perceptible.

À partir de là, nous défendrons l'hypothèse que le rôle de « voilà » comme marqueur de navigation dans le dialogue s'explique par cette fonction multidimensionnelle de regroupement, dont l'ultime objectif est de rendre évidents des éléments dispersés. « Voilà » repère ainsi un point de convergence entre les interlocuteurs : le locuteur présente comme acquis l'accord entre l'énonciateur et le co-énonciateur, cet accord étant le résultat d'une recherche de convergence interlocutive dans le cadre de la collaboration conversationnelle. De ce point de vue, « voilà » peut être considéré comme un « évidentiel », c'est-à-dire une unité qui permet de structurer l'interaction verbale en indiquant un accès aux informations présentées.

---

<sup>3</sup> Sur un ensemble de 36918 mots correspondant à la moitié des transcriptions effectuées à ce jour, on relève 109 « voilà », 242 « okay », 306 « oui » et 390 « ouais ».

<sup>4</sup> Annotation et analyse semi-automatiques effectuées avec ANALEC, logiciel développé au laboratoire LATTICE sous l'impulsion de Bernard Victorri. Les résultats sont présentés dans Col *et al.* (2015)

## Bibliographie

- AIKHENVALD, A. Y. (2004). *Evidentiality*, Oxford, Oxford University Press.
- BANGERTER, A ET CLARK, H. (2003). « Navigating joint projects with dialogue ». *Cognitive Science*, 27, 195-225.
- COL, G., DANINO C. et RAULT J. (2015). « Éléments de cartographie des emplois de « voilà » en vue d'une analyse instructionnelle », *Revue de Sémantique et de Pragmatique*, vol. 37, 37-59.
- COL, G. (2017). *Construction du sens : un modèle instructionnel pour la sémantique*. Bern, Peter Lang
- DELAHAIE, J., (2013). « Vers une analyse sémantique (presque) unitaire des multiples emplois de « voilà » à l'écrit et à l'oral », *Revue de Sémantique et de Pragmatique*, n°33-34, 99-116.
- HANKS W. (2012). « Evidentiality in social interaction ». *Pragmatics and Society* 3(2), 169-180.
- KNUTSEN, D., COL, G. et LE BIGOT, L. (2017). « An Investigation of the Determinants of Dialogue Navigation in Joint Activities ».
- OPPERMANN-MARSAUX, E. (2006). « Les origines du présentatif *voici/voilà* et son évolution jusqu'à la fin du XVIe siècle », *Langue française*, 149, 77-91.
- PORHIEL, S. (2012). « The presentative *voici/voilà* – Towards a pragmatic definition ». *Journal of Pragmatics* 44, 435-452.
- SACKS, H, SCHLEGLOFF, E, et JEFFERSON, G. (1974). « A simplest systematics for the organization of turn-taking in conversation », in *Language*, 50, 696-735.
- SCHIFFRIN, D. (1987). *Discourse Markers*. CUP.
- VICTORRI, B. et FUCHS, C. (1996). *La Polysémie*. Hermes.

## Les formules rituelles de prises de nouvelles en ancien et en moyen français

---

**Corinne DENOYELLE** (Université Grenoble Alpes)

Mon objectif est d'étudier les actes de langage rituels en diachronie pour observer l'évolution de leurs réalisations, mon intérêt porte cette fois sur les *greeting questions*, ces questions sans réelle valeur informative qui constituent une partie du rituel de salutation. Nos salutations, en effet, consistent essentiellement en deux phases : une phase de salutation proprement dite (*Bonjour*) et une phase de prise de nouvelles (« Comment ça va ? / comment vas-tu ? »). Ce rituel, dont on sait qu'il n'est pas universel d'un point de vue diatopique est toutefois ancien en français. S'est-il toujours déroulé de cette façon ? notre objectif est de décrire les réalisations de cette phase de prise de nouvelles de manière diachronique. La plupart du temps les textes qui représentent ou qui rapportent des interactions verbales passent sous silence ces questions rituelles. Dans un dialogue romanesque en effet, les échanges représentés sont partiels et uniquement concentrés sur ce qui peut servir l'intrigue. Toutefois quand ces questions ont une fonction dramatique et narrative, on peut avoir un aperçu relatif des échanges quotidiens et des formulations utilisées, que l'on retrouve dans des textes à vocation plus mimétique comme les *Manières de langage*.

Tout en reconnaissant qu'il est difficile, voire impossible de réellement reconnaître la valeur sémantique d'une telle question (constitue-t-elle une réelle demande d'information ?), nous pouvons toutefois observer des constantes formelles. Là où nous interrogeons nos relations sur leur état en utilisant le verbe *aller*, l'ancien et le moyen français semblent plutôt utiliser le verbe *faire* avec le pronom personnel neutre *le* « Comment le faites-vous ? » (*Le Segretain moine*) ; « dites moi comment

vous l'avés puis fait que vous vous departesistes de la Petite Bretagne. » ou « Comment le fesistes vous, puis que vous vous partesistes de moi ? » (*Tristan* en prose, t. 1). Ou le verbe *estre* : « si li demande comment il li a puis esté » (*Lancelot* en prose t.1). Les *Manières de langage* de 1396 donnent pour équivalentes ces différentes réalisations :

« Dame, comment vous est il ? *vel sic* : Dame, comment faites vous ? *Vel sic si sit domina* :  
Ma dame, comment vous avez vous portee depuis que je ne vous vi mais ? »

Nous chercherons à préciser les conditions de réalisations de ces expressions et à observer les enchaînements qu'elles entraînent. Notre corpus se constituera des bases de données que sont Frantext et la Base du Français médiéval que nous compléterons d'autres textes littéraires.

## Bibliographie

- DE FERNEL, Michel (1989) « Rituel et sens du rituel dans les échanges conversationnels », in *Le parler frais d'Erving Goffman*, Paris, Minuit, 180-195.
- GOFFMAN, Erving, (1972), *Les Rites d'interaction*, trad. Alain KIHM, Paris, Éd. de Minuit.
- JAVEAU, Claude (1995) « Micro-rituels séculiers et sacralisation du quotidien », in *Rites et ritualisation, Actes du colloque de la fondation Delwart Jean-Marie*, Paris-Lyon, J. Vrin, IIEE, 139-148.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1994), *Les Interactions verbales*, 3, Paris, A. Colin.
- KRISTOL, Andres, (1994), « "Que dea! Mettes le chapron, paillard, com tu parles a prodome!" La représentation de l'oralité dans les *Manières de langage* du XIV<sup>e</sup>/XV<sup>e</sup> siècles », *Romanistisches Jahrbuch* 43, 35-64.
- KRISTOL, Andres, (2009), « Textes littéraires et sociolinguistique historique : quelques réflexions méthodologiques » in D. AQUINO-WEBER, S. COTELLI / KRISTOL Andres, (ed.), *Sociolinguistique historique du domaine gallo-roman. Enjeux et méthodologies d'un champ disciplinaire émergent. Actes du colloque de Neuchâtel*, 8-9 juin 2007, Berne, P. Lang, 25-46.
- WIERZBICKA, Anna, (1985), « Different cultures, different languages, different speech acts », *Journal of Pragmatics* 31, 1053-1065.

## La représentation de l'interlocuteur : le cas du marqueur *je sais*

---

**María Luisa DONAIRE** (Universidad de Oviedo)

Dans une situation d'interlocution orale, de dialogue, l'interlocuteur est l'entité qui incarne la représentation de l'allocutaire, désigné généralement dans l'énoncé par la marque *tu*.

Cependant, d'autres marques peuvent construire cette même représentation, et c'est le cas souvent de *je*. On se rappelle l'exemple de Ducrot (1984) « Ah, je suis un imbécile ; eh bien, attends un peu ! » (E<sub>1</sub>), où *je* désigne « le producteur des paroles », mais non pas le « producteur » de E<sub>1</sub> (c'est-à-dire le locuteur du tout, L<sub>1</sub>) mais le locuteur d'un énoncé E<sub>2</sub> présenté comme faisant l'objet d'une énonciation antérieure et donc un autre locuteur (L<sub>2</sub>), identifié ici avec l'allocutaire de l'énoncé E<sub>1</sub> (interlocuteur dans le dialogue).

Il y a dans la langue des marqueurs qui font recours à cette même stratégie, comme c'est le cas de *je sais*, dans un contexte comme (1) :

- (1) Iris déposa un baiser sur le front de son fils et se redressa.  
— Maman, tu peux rester jusqu'à ce que je m'endorme ?  
— Ton père va être furieux...  
— Maman, maman, maman...  
— **Je sais**, mon chéri, **je sais**. Je vais rester, mais la prochaine fois, promets-moi que tu seras fort et que tu resteras dans ton lit. (K. Pancol, *Les yeux jaunes des crocodiles*, Albin Michel, 2006, p. 132)

Dans ce contexte, *je sais* fonctionne comme un marqueur discursif qui attribue à l'allocutaire un discours, qui remplacerait les points de suspension après « Maman, maman, maman », discours qui est « reconstruit » par le locuteur mais sans l'expliciter. De telle façon que *je*, de même que dans l'exemple de Ducrot, désigne dans le marqueur tant le locuteur qu'un ex-locuteur (Anscombe, 2013) identifié à l'interlocuteur, présent dans ce cas dans l'acte de communication.

Ce marqueur participe d'un environnement qui constitue ou reconstitue une situation d'interlocution orale, où l'interlocuteur peut être représenté comme réel (exemple 1) ou virtuel (exemple 2), comme présent ou non présent dans l'acte d'énonciation. Par ailleurs, ce à quoi fait référence *je sais* est souvent représenté comme un non-dit, un énoncé virtuel attribué à un ex-locuteur (exemple 2), la référence à un énoncé effectivement émis par cet ex-locuteur n'étant pas tout à fait impossible (exemple 3) :

- (2) Quand quelqu'un a le cancer, personne n'est assez impudent pour lui suggérer le dépassement de soi. Oui, **je sais**, on ne peut pas comparer. Si nous pesons 180 kilos, c'est notre faute. (A. Nothomb, *Une forme de vie*, Albin Michel, 2010, p. 43)
- (3) — Je veux que vous teniez des comptes de toutes vos dépenses, Daldry, cet hôtel, nos repas, ce guide, sans oublier notre voyage, je vous rembourserai...  
— ... au shilling près, **je sais**, vous me l'avez assez répété. Mais que vous le vouliez ou non, à table, vous êtes mon invitée. (M. Lévy, *L'étrange voyage de Monsieur Daldry*, Robert Laffont, 2011, p. 98)

Dans (3) il faudrait justifier qu'il s'agit bien du marqueur et non pas de la forme verbale, ce qui exige la mise en jeu de critères linguistiques.

Pour l'analyse sémantico-pragmatique de ce marqueur, je ferai appel essentiellement à la version radicale de la théorie de la polyphonie (Anscombe, 2013), selon laquelle tout énoncé se décompose en une série d'entités abstraites, des points de vue (*pdv*), comportant une *source* et un *objet construit*. Ces *pdv* sont interprétés, en surface, comme des voix identifiant plusieurs auteurs de discours.

Cette communication propose la description du fonctionnement du marqueur *je sais* en tant que représentation de l'interlocuteur dans une situation, virtuelle ou effective, d'interlocution.

Sera d'abord décrit le comportement distributionnel du marqueur, le niveau superficiel, pour atteindre ensuite la structure sémantique profonde qui explique le fonctionnement sémantico-pragmatique de l'unité.

## Bibliographie

- ANDERSEN, Anne Leth (1996) « Verbes parenthétiques comme marqueurs discursifs », in *Dépendance et intégration syntaxique. Subordination, coordination, connexion*, MULLER, Claude (éd.). Tübingen, Max Niemeyer Verlag, p. 307-315.
- ANSCOMBRE, Jean-Claude (1981) « Marqueurs et hypermarqueurs de dérivation illocutoire : notions et problèmes », *Cahiers de Linguistique Française*, 3, p. 75-124.

ANSCOMBRE, Jean-Claude (2013), « Polyphonie et représentation sémantique : notions de base », in *Opérateurs discursifs du français. Éléments de description sémantique et pragmatique*, ANSCOMBRE, Jean-Claude, DONAIRE, María Luisa & HAILLET, Patrick (éds.). Berne, Peter Lang, p. 11-32.

DONAIRE, María Luisa (2016) « Le savoir partagé comme source d'énonciation : les marqueurs *je sais, tu sais, vous savez* », *Scolia*, 30, p. 7-27.

DUCROT, Oswald (1984) *Le dire et le dit*, Paris, Éditions de Minuit.

## Traces de l'orale dans les forums du Web

---

**Iris ESHKOL-TARAVELLA** (Université Paris Nanterre)

**Natalia GRABAR** (Université de Lille)

L'Internet et les nouvelles technologies ont permis une nouvelle forme de communication, le discours dialogique, présente dans les réseaux sociaux, les forums, les chats, etc. Il s'agit de discussions menées instantanément par deux ou plusieurs personnes. Beaucoup de travaux en linguistique portent sur l'analyse de ces nouvelles formes de communication écrite. Les études sur la communication électronique ont été inaugurées dans les années 2000 par (Anis 1999, 2006). Elles ont été poursuivies par beaucoup d'autres chercheurs dans les domaines différents (Véronis et Guimier De Neef 2006 ; Lorenz 2013 ; Longhi 2012, 2013 ; Honeycutt et Herring 2009 ; Java *et al.* 2007). Ce domaine de recherche se structure et les premières journées internationales de recherche sur les Médias sociaux et les corpus de communication médiée par les réseaux (CMR) se sont tenues à Rennes les 23-24 octobre 2015.

Le discours de CMR est également au centre du travail présenté. L'objectif de ce travail est de comparer ce discours que nous appelons « discours dialogique du Web » avec le discours oral. L'hypothèse de départ est que le discours dialogique écrit est une sorte de discours oral transcrit qui contient, par conséquent, différentes traces de l'oral. Une première comparaison entre l'oral et l'écrit dialogique a été déjà montrée au CMLF 2016 dans le cadre de l'étude portant sur les reformulations dans les entretiens du corpus oral ESLO et dans le forum de santé Doctissimo (Eshkol-Taravella et Grabar, 2016). La communication actuelle vise cette fois d'approfondir cette réflexion et de démontrer cette hypothèse sur le corpus issu du Web, en se concentrant sur les marques de l'oral observables dans les corpus issus de CMR.

L'étude fait partie du domaine de linguistique de corpus. L'approche est fondée sur l'annotation manuelle préalable de différentes marques ou traces de l'oral dans le corpus de discussions sur le forum de santé. La typologie effectuée comprend par exemple : les marqueurs de discours propres à l'oral comme *bon, quoi, etc.* ; interjection *hein, euh etc.* ; les signes typographiques comme *!!!, :) ou les émoticônes 😊 qui sont les expressions de sentiments et d'émotions, manifestées à l'oral par la prosodie ; les signes typographiques, etc. qui marquent des pauses ou des hésitations à l'écrit.*

Notons déjà que certains fils de discussions ne contiennent pas du tout de signes propres à l'écrit, comme les points ou les virgules pour la fin des phrases ou des propositions, ou encore les majuscules pour le début de phrases ou de noms propres :

*salut tous le monde j'ai 34 ans et depuis 10 ans maintenants je souffre d'extrasystole elle viennent par periode dure quelque jours voir quelques semaine mais a chaque fois c'est la meme chose je vais en cardio et la c'est toujours la meme reponse ce n'est pas grave vous n'avez rien et*

*hop on vous fout dehors en s'en excuserai presque de les avoir derangé je trouve qu'il n'y a pas assez de prise en charge des personnes comme nous et franchement j'en ai vraiment marre j'ai tous fait echo cardiaque r.a.s holter r.a.s on me dit que c'est le stress le stress de quoi il m'arrive de les avoir meme quand tous va bien bref je ne sait plus quoi faire si vous avez les memes problemmes que moi c'est-à-dire des extrasystole ventriculaire et que vous avez trouvé le moyen de les calmer aidé moi s'il vous plait parceque la je n'en peut vraiment plus.*

Ces fils sans la ponctuation segmentant le discours ressemblent beaucoup aux transcriptions de l'oral. En effet, les conventions de transcription interdisent l'utilisation de signes de ponctuation ou de majuscule pour le début de tour de parole. Selon les (Blanche-Benveniste et Jeanjean, 1987), en ponctuant, le transcripteur « suggère une analyse avant de l'avoir faite » (p. 142). La segmentation est faite soit sur une unité intuitive de type « groupe de souffle » repérée par le transcripteur humain, soit sur un « tour de parole », défini uniquement par le changement de locuteur. Le manque de segmenteurs de discours dans les fils de discussions peut être expliqué par la taille souvent courte de message posté ou par l'état émotionnel du scripteur, un phénomène assez caractéristique des forums de santé. Même si l'orthographe laisse souvent à désirer, un autre fait marquant concerne la phonétisation de l'écriture. Par exemple, les accords de genre ou de personne sont essentiellement présents pour les formes où ces accords sont phonétisés à l'oral les *extrasystoles viennent et dure* ou le pronom *ces* dans l'exemple qui suit :

*TU n'as pas le même soin; et tous ces bien passées à la maison, par la je veux dire aucun faux mouvement, mais je n'ai pas eu la qualité du kiné et cela a servi a rien*

Toutes ces marques seront annotées et étudiées du point de vue quantitatif et qualitatif.

L'étude proposée vise de démontrer que les discussions sur le forum est un cas de discours spontané libre et elles peuvent, sur ce point, être comparées à un discours oral. La contribution s'inscrit dans la troisième thématique du colloque.

Après avoir introduit le contexte de la recherche menée et les données traitées, nous présenterons, dans la première partie de la communication, la typologie des marqueurs de l'oral présents dans le discours dialogique du Web. Les conventions et la méthodologie d'annotation seront développées dans la deuxième partie. L'analyse quantitative et qualitative des données annotées sera explicitée dans la partie suivante. La communication conclura sur les résultats obtenus et les perspectives envisagées.

## Bibliographie

- ANIS J. (1999). *Internet, communication et langue française*. Paris, Hermès.
- BLANCHE-BENVENISTE C., JEANJEAN C. (1987). *Le français parlé, transcription et édition*. Paris : Didier Érudition.
- ESHKOL-TARAVELLA I., GRABAR N. (2016). « Reformulation à l'oral et dans le forum Web ». *CMLF2016*, Tours, France.
- HONEYCUTT C., HERRING S. (2009). « Beyond Microblogging : Conversation and Collaboration » in *Twitter. Proceedings of 42nd Hawaii International Conference on System Science (HICSS)*. IEEE Press, Washington, pp. 1-10.
- JAVA A., SONG X., FINN T., TSENG B. (2007). « Why we Twitter : Understanding microblogging usage and communities », in *Proceedings of Joint 9th WEBKDD and 1st SNA-KDD Workshop*. ACM Press.
- LONGHI J. (2013). Essai de caractérisation du tweet politique. *L'Information Grammaticale*, n°136, pp. 25-32.
- LORENZ P. (2013). *Le chat en tant que phénomène langagier : étude comparative français-espagnol-polonais*. PAF.
- VERONIS J., GUIMIER DE NEEF E. (2006). « Le traitement des nouvelles formes de communication écrite », in G. SABAH(éd.), *Compréhension automatique des langues et interaction*. Hermès, Paris.

## Clichés linguistiques dans le domaine de spécialité : de l'oral à l'écrit.

---

**Araceli GÓMEZ FERNÁNDEZ** (Universidad Nacional de Educación a Distancia)

Le présent travail constitue une réflexion sur les clichés linguistiques et l'analyse de quelques-uns aussi bien à l'oral qu'à l'écrit à partir d'un corpus dans le domaine de spécialité, plus précisément celui du sport. Avant de délimiter notre étude, nous faisons un parcours de la littérature des clichés linguistiques pour nous consacrer après à leur analyse d'après l'approche TST (Théorie Sens-Texte). La description que nous présentons des clichés linguistiques s'appuie sur la Lexicologie Explicative et Combinatoire, branche lexicologique de la linguistique Sens-Texte. Pour ce faire, nous présentons de manière succincte le système notionnel de cette approche avec les définitions des notions les plus représentatives.

La recherche phraséologique regorge d'études penchées sur plusieurs trajectoires selon l'angle sous lequel l'on analyse les phrasèmes, l'approche suivie, les applications menées ou les études contrastives. Dans le domaine de spécialité, différentes théories depuis les années 70 ont étudié le vocabulaire de spécialité pour transmettre des connaissances particulières. La phraséologie dans ce domaine de spécialité a poursuivi ses efforts dans une vulgarisation de la langue écrite par rapport à la langue orale. C'est le cas, par exemple, de la phraséologie médicale.

Dans le cas qui nous occupe, le traitement des phrasèmes contraints par rapport au message conceptuel, les clichés, doit se rapporter à une description linguistique, mais aussi à un besoin social et à un comportement en interaction sociale.

Dans un premier temps nous analysons la notion de cliché linguistique d'après sa compositionnalité et transparence, son figement et l'expression d'un contenu lexical préfabriqué dans une langue donnée. Sur la base de ces développements et du point de vue que les clichés ne sont pas entièrement figés, nous envisageons dans un deuxième temps l'analyse de leurs propriétés de combinatoire lexicale et syntaxique et de leurs contraintes pragmatiques. Ce dernier point nous conduit à la description d'un type de cliché linguistique, à savoir, le pragmatème. La différence principale réside dans le fait que le pragmatème est contraint par la situation de son emploi, c'est-à-dire, par rapport au message conceptuel. Dans cette situation le locuteur et le destinataire participent du médium oral ou écrit « en fonction de paramètres qui ne sont pas normalement encodés linguistiquement » (Fléchon, *et al.* 2010 : 86). Le pragmatème possède une forte charge culturelle dont la situation d'énonciation a un rôle déterminant.

Ce travail serait incomplet sans l'analyse du proverbe en tant que cliché linguistique. Le proverbe est une expression lexicale non libre qui appartient du point de vue phraséologique soit aux locutions soit aux clichés. Dans le domaine de spécialité, on est face à un foisonnement de clichés métaphoriques provenant de mécanismes tels que le défigement, le détournement sémantique et phonique, ou le jeu de mots entre autres (*Faites du sport, pas la guerre, Mauvais sang ne peut mentir*). Ceci est la preuve qu'ils véhiculent des messages préfabriqués dans la langue. À ceci il faut ajouter, d'un côté, les particularités liées au discours oral, les connotations locales et les faits liés à l'emploi des registres de langue. D'un autre côté, le proverbe entretient sémantiquement une relation métaphorique avec son contexte d'usage où l'interprétation situationnelle du proverbe « met en jeu, tout d'abord, le transfert vers le domaine humain qu'impose le sémantisme proverbial » (Tamba, 2012 : 195).

Nous récapitulons un nombre de clichés linguistiques provenant d'un corpus de spécialité du langage sportif. Notre étude a été focalisée principalement vers le type de marques d'oralité des clichés à partir du type de situation. Nous pouvons constater le fait qu'ils véhiculent des messages déjà préfabriqués dans la langue, ce qui rend difficile leur acquisition pour quelqu'un qui apprend une langue seconde ou qui veut donner leur équivalence dans sa langue maternelle. Compte tenu des caractéristiques non appréhendées des clichés linguistiques, il s'avère nécessaire d'un point de vue lexicographique le stockage de ces phrasèmes d'après leur contenu conceptuel.

## Bibliographie

- ANSCOMBRE, Jean-Claude & Salah MEJRI (2011) *La parole entravée : études sur le figement*. Paris. Champion.
- COWIE, Anthony Paul (2011) « Speech formulae in English : problems of analysis and dictionary treatment », in Geert VAN DER MEER et Alice G.B. TER MEULEN (éds.) *Making sense : from lexeme to discourse, in honor of Werner Abraham at the occasion of his retirement*. Groningen, University of Groningen, GAGL, 44, p. 1-12.
- FLECHON, Gèneviève & FRASSI, Paolo & Alain POLGUERE (2012) « Les pragmatèmes ont-ils un charme indéfinissable ? » in Pierluigi LIGAS, Paolo FRASSI (dir.) *Lexiques. Identités. Cultures*. Véronne, QuiEdit, p. 81-104.
- GÓMEZ FERNÁNDEZ, Araceli (2017) « El fenómeno de las colocaciones y de los refranes con imágenes » in DE GIOVANNI, Cosimo (éd.) *Fraseologia e Paremiologia. Passato, presente, futuro*. Milano, FrancoAngeli, p. 550-561.
- MEL'CUK, Igor (2013) « Tout ce que nous voulions savoir sur les phrasèmes, mais... », in *Cahiers de lexicologie*, 102, p. 129-149.
- POLGUERE, Alain (2016) « Il y a un traître par minou : le statut lexical des clichés linguistiques » in *Corela* (en ligne), HS-19 : <http://corela.revues.org/4486>
- SCHAPIRA, Charlotte (2000) *Les stéréotypes en français : proverbes et autres formules*. Paris, Ophrys.
- SCHMALE, Günter (2013) « Qu'est-ce qui est préfabriqué dans la langue ? - Réflexions au sujet d'une définition élargie de la préformation langagière », in *Langages*, 189 (1), p. 27-45.
- TAMBA, Irène (2012) « Quand la métaphore passe en proverbe », in ANSCOMBRE, Jean-Claude & DARBORD, Bernard & Alexandra ODDO (éds.), *La parole exemplaire : Introduction à une étude linguistique des proverbes*. Paris. Armand Colin, p. 183-196.

## Que je dis ! Analyse sémantico-pragmatique d'un marqueur en dire

**Sonia GÓMEZ-JORDANA FERARY** (Universidad Complutense de Madrid)

Le but de notre étude est d'apporter une description distributionnelle et sémantico-pragmatique de la construction verbale *que je dis* dans des exemples tels que :

- (1) « File, que je dis, va retrouver ta putain juive... » (Marguerite Yourcenar)

Nous aborderons la locution verbale *que je dis* que nous analyserons uniquement en français contemporain, depuis 1900 jusqu'à nos jours. Il ne s'agira pas ici d'étudier des occurrences telles que :

- (2) Ce n'est pour me plaindre *que je dis* tout cela.
- (3) Ce fut sans trace de doute *que je dis* : « T'en fais pas maman », (Romain Gary, 1960, *La promesse de l'aube*)
- (4) C'est cet été-là *que je dis* à Gustave : « On va tous crever. », (Herbé Guivert, *À l'ami qui ne m'a pas sauvé la vie*, 1990)

Dans notre cas, nous ne sommes pas face à une conjonction de subordination en tant que telle. D'autres auteurs ont commenté brièvement la locution verbale. Gaatone (2012 : 1735) donne un

exemple de *que je te dis* où il considère le *que* comme un outil prosodique. Grevisse (1994 : 1051) parle de pronom relatif complément pour des cas tels que *Tu vas voir, qu'il me fait* (Céline, *Voyage au bout de la nuit*, p.388). Il indique dans une remarque (1994 : 574) qu'il s'agit d'une tournure propre à l'oral : « La langue populaire, qui répugne l'inversion, laisse souvent le pronom devant le verbe de l'incise, mais en introduisant celle-ci par *que*. C'est l'usage parlé que reproduisent les exemples suivants : *Pauvre bête, que je lui dis (...)* (Sand, *La petite Fadette*). *Siècle de vitesse, qu'ils disent !* (Céline, *Voyage au bout de la nuit*, p.15) »<sup>5</sup>. Nous laisserons de côté ici la forme *qu'il dit, que tu dis* pour aborder uniquement *que je dis*, qui comme nous le verrons n'est pas une simple variante des formes précédentes.

Le corpus de *que je dis* montre clairement qu'il s'agit d'une structure propre au langage familier voire populaire. Ainsi, le contexte de ces occurrences dénote un langage quasi vulgaire, comme on peut le voir dans l'exemple suivant :

- (5) « Piteux cloporte ! Pitoyable !... Ils avaient creusé partout ! Ils avaient pas compris un mot... l'infime cafard !... Ah ! Les enfoirés !... Malheureux béotiens crotteux !... Ânes légaux... Ânes du purin moi **que je dis** !... » (Louis-Ferdinand Céline, *Mort à crédit*, 1936, p. 903)

Nous pouvons parler de deux *que je dis*. Il y aurait un *que je dis<sub>1</sub>* qui enchaîne sur un discours rapporté, plus précisément sur du discours direct (« Voilà un mec verni ! que je dis »<sup>6</sup>). Et un deuxième *que je dis<sub>2</sub>* qui serait un vrai marqueur du discours, que l'on peut trouver, soit enchaînant sur un segment p (Un vrai pic-nic moi que je dis !<sup>7</sup>), soit en position absolue (Bon ! Tiens bon ! Que je dis ! Ne le lâche pas, le vieux brigand !<sup>8</sup>). Parmi nos occurrences, vingt-huit d'entre elles présentent *que je dis<sub>1</sub>* comme introducteur de discours direct, vingt-trois comme marqueur discursif enchaînant sur p : p, *que je dis<sub>2</sub>*. Finalement, nous avons deux cas où le marqueur apparaît en position absolue. Malheureusement nous n'avons pu trouver d'occurrences que sur la base de données Frantext. Or, il s'agit d'un marqueur nettement oral que nous pourrions trouver beaucoup plus facilement dans des corpus oraux, mais ceux-ci ne sont pas encore suffisamment complets par rapport aux bases de données littéraires.

Le cadre théorique que nous employons se base sur la théorie de l'argumentation dans la langue développée par Jean-Claude Anscombe et Oswald Ducrot dans les années '70 et '80, (voir Anscombe et Ducrot 1983, par exemple) et plus particulièrement sur les études que les auteurs ont réalisées sur les connecteurs, tels que *mais* ou *même*. Nous emploierons également les études menées sur l'évidentialité. Nous partirons par conséquent des travaux sur les marqueurs médiatifs, tels que Guéntcheva (1996), Dendale et Tasmowski (1994), ou Anscombe (2010). Nous nous servirons tout particulièrement de deux études récentes sur le marqueur *que*, Anscombe (2016 et 2017). Nous partirons également de la théorie de la polyphonie telle que présentée dans Ducrot (1984).

## Bibliographie

- ANSCOMBRE J.C. (2017), « Le QUE médiatif du français contemporain : perspectives diachronique et comparée », *Revue Romane*.
- (2010), « Lexique et médiativité: les marqueurs pour le dire », *Cahiers de lexicologie*, 96, p. 5-33.
- (2016), « Les constructions en ADVERBE QUE P en français : essai de caractérisation sémantique d'une matrice lexicale productive », *Cahiers de lexicologie* 108. p. 199-224
- ANSCOMBRE J.C. et Ducrot O., (1983), *L'argumentation dans la langue*, Liège, Mardaga.
- ANSCOMBRE J.C. et GÓMEZ-JORDANA, S. (2015), *Dire et ses marqueurs, Langue française* 186.

<sup>5</sup> Comme le signalent Grevisse (1994 : 574) ou Anscombe (à par., p. 4), Céline est assez friand de ces tournures.

<sup>6</sup> Blier Bertrand, *Les Valseuses*, 1972, p. 70.

<sup>7</sup> Louis-Ferdinand Céline, *Mort à crédit*, 1936, p. 887.

<sup>8</sup> Paul Claudel, *Protée*, 1914, p. 328.

## Réflexion sur les implications pragmatiques de l'emploi de *Wesh*

---

**Emmanuelle GUERIN** (Université d'Orléans)

*Wesh* est un mot emprunté à l'arabe, intégré au français parlé par certains locuteurs français évoluant notamment dans les milieux urbains, populaires et multiculturels. Il est l'un des mots les plus emblématiques du « vernaculaire urbain contemporain » (Rampton, 2015) tel qu'il se déploie en France, au point où il peut prendre un sens qualifiant lorsqu'il s'agit de désigner lesdits locuteurs, leurs pratiques langagières ou encore leur mode de vie (parler *wesh*, s'habiller *wesh*, ...).

En arabe, *wesh* peut être vu comme une particule interrogative que l'on peut traduire, selon les cas, par *quoi* ou *comment*. Intégré au français, il perd sa valeur interrogative, comme dans l'énoncé suivant : « Je débarque tout ça elle me dit *wesh* on va faire ta feuille de vœux nanani nanana ». Si l'on tente d'analyser son fonctionnement en cherchant à mettre en relation sa position syntaxique et son action sur le discours, force est de se résoudre, à l'image de Mc Auley, à « un item multifonctionnel et polyvalent, qui exerce simultanément et de manière efficace plusieurs fonctions pragmatiques particulières » (2017 : 184).

Or, l'étude des occurrences de *wesh*, objet de cette contribution, menée à partir des données du corpus *Multicultural Paris French* (Gadet & Guerin, 2016), permet l'attribution d'une fonction unique. Cela ne va pas sans une réflexion épistémologique sur la façon d'observer et d'analyser la langue en général et la langue parlée en particulier. En l'occurrence, il s'agit de considérer le point de vue pragmatique sans le filtre du plan syntaxique. La démarche adoptée conduit à appréhender les données sous l'angle communicatif pour accéder à la langue et sa variation (Guerin 2017, parle d'une « approche communicationnelle de la variation »). En somme, on met en avant les intentions des locuteurs et les effets interprétatifs. L'analyse linguistique est ainsi envisagée par le prisme des « acteurs actifs du procès de la communication » (Nicolai, 2012 : 297) que sont les locuteurs en interaction.

Une telle approche est rendue possible notamment parce que le corpus *Multicultural Paris French* est conçu dans le souci de ne pas dissocier les enregistrements (l'oral) des paramètres qui déterminent la situation. En effet, chaque enregistrement s'accompagne d'une caractérisation aussi fine que possible des paramètres situationnels rendant compte du contexte mais aussi, et surtout, de ce qui se joue entre les interactants au moment de l'échange. De fait, les données peuvent être observées et analysées en considération de la situation d'interaction. Cette précaution méthodologique vaut en particulier pour l'étude de l'oral ordinaire puisque le statut d'acteur des locuteurs est d'autant plus imprévisible lorsque la production est spontanée, non préparée.

Il est donc possible d'envisager une étude des unités linguistiques qui place en amont la fonction que leur donnent les locuteurs en interaction. Dans cette perspective, il apparaît que *wesh* a bien une fonction unique, quelle que soit sa place dans l'énoncé. Pour la mettre en lumière, il est nécessaire de faire intervenir des considérations d'ordre sociolinguistique. En tant que marqueur pragmatique, *wesh* déclenche un processus interprétatif qui repose sur le partage de référents socioculturels. Il faut ainsi prendre en compte le rapport qu'entretiennent les locuteurs avec les langues (le choix de l'emprunt à l'arabe n'est pas neutre) et les normes de référence.

Cela étant posé, l'étude montre que *wesh* a un sens essentiellement procédural. Il permet l'indication d'une interprétation contenue dans un champ de références délimité. Dans l'exemple suivant, *wesh* introduit des propos rapportés (Guerin & Moreno, 2015) en indiquant que ces derniers doivent être interprétés compte tenu du positionnement adopté par le groupe de pairs face à la répartition entre les Noirs et les Blancs dans la société française : « Voilà le jour où tu me vois je suis blanc *wesh* qu'est-ce qu'il t'est arrivé négro Jackson ? ».

L'oral spontané en interaction permettant davantage de proximité communicationnelle (Koch & Oesterreicher, 2001), on comprend qu'il favorise la connivence nécessaire pour que les locuteurs emploient *wesh* de façon pertinente. Pour autant, on n'exclut pas qu'il apparaisse, de façon plus

marginale, à l'écrit, dès lors que les paramètres situationnels assurent une connivence suffisante. Bien qu'il ne soit ici question que de données orales, cette approche communicationnelle de la variation invite, en toile de fond, à relativiser la dichotomie oral/écrit.

## Bibliographie

- GADET F. & GUERIN E. (2016). « Construire un corpus pour des façons de parler non standard : « Multicultural Paris French », *Corpus*, n°15, 283-305.
- GUERIN E. (2017), « Pour une approche communicationnelle de la variation » in H. Tyne, M. Bilger, P. Cappeau & E. Guerin, *La variation en question(s)*, Bruxelles : Peter Lang, 57-73.
- GUERIN E. & MORENO A. (2015), « À propos des particules d'amorce et des particules d'extension dans le discours rapporté », *Langage & Sociétés* n° 154, 67-82.
- KOCH P. & OESTERREICHER W. (2001), « Langage oral et langage écrit », *Lexicon der Romanistischen Linguistik* tome 1-2, Tübingen : Max Niemeyer, 584-627.
- MC AULEY D. (2017), « L'innovation lexicale chez les jeunes des quartiers urbains pluriethniques : "c'est banal ouèche" » in Bilger M, Buscail L. & Mignon F. (dir), *Langue française mise en relief. Aspects grammaticaux et discursifs*, Perpignan : Presses Universitaires de Perpignan, 175-186.
- NICOLAÏ R. (2012), « Du contact entre les langues au clivage dans la langue. Vers une anthropologie renouvelée », *Journal of language contact* 5, 279-317.
- RAMPTON B. (2015), « Contemporary urban vernaculars » in J. Nortier and B. Svendsen (eds.), *Language, Youth and Identity in the 21st Century. Linguistic Practices across Urban Spaces*, Cambridge : Cambridge University Press, 24-44.

## « Hélas » : de l'interjection à l'adverbe ? Étude diachronique d'un cas particulier de délocutivité

---

**Pierre HALTE** (Université Paris Descartes)

Les interjections sont généralement considérées comme des marques de l'oralité. Elles sont invariables, ne s'accordent pas avec les autres éléments de la chaîne syntaxique, et peuvent à elles seules jouer le rôle d'une phrase entière – ce qui leur vaudra dans un premier temps, malgré leur caractère universel, d'être mises à l'écart des études linguistiques (voir Ameka 1992), puis d'être nommées « mots-phrases » par certains linguistes (voir par exemple Tesnières 1959). Cette conception sera ensuite retravaillée, pour en faire des marques de prédication non-phrastiques (voir Olivier 1985, 1994). Elles témoignent généralement du surgissement soudain d'une émotion chez le locuteur et, à ce titre, elles ont très souvent une fonction de modalisateur (voir Colas-Blaise, Halté, 2012, ou Halté 2013), validant sous une certaine modalité (voir Gosselin 2010) une représentation énoncée par ailleurs par le locuteur sous forme d'assertion, par exemple. Cette fonction de modalisateur peut expliquer leur positionnement syntaxique particulier : elles sont systématiquement post-posées ou antéposées aux propositions syntaxiques, et quand on tente de les y intégrer, on le fait en utilisant l'apposition ou en les plaçant entre tirets. Elles n'opèrent pas sur le même plan que la proposition syntaxique, mais plutôt comme un « modus » (voir Bally 1949) qui

s'applique à cette dernière tout en l'articulant avec la proposition précédente, ou suivante (voir Swiatkowska 2006).

Les interjections sont souvent organisées en deux sous-catégories (voir par exemple Kleiber 2006) : les interjections dites *primaires*, d'une part, sont d'origine onomatopéique : « Aïe », « Ouf », « Ah », « Oh », etc. Les interjections dites *secondaires* ou *dérivées*, d'autre part, proviennent de mots, souvent des substantifs, des adjectifs, ou des verbes, qui se sont figés au fil du temps dans un emploi interjectif : « Chic ! », « Merde ! », « Tiens ! », ou encore « Hélas ! ». Dans certains cas, les deux emplois du mot sont co-présents dans la langue, et on a donc encore accès au sens initial du mot, qui conditionne, par un processus de délocutivité (voir Anscombre 1985a et 1985b, Perrin 2006), l'emploi de l'interjection : c'est le cas pour « chic », « merde », et « tiens ». Dans d'autres cas, le premier emploi a disparu ou presque. Ainsi, pour « Hélas », n'a-t-on quasiment plus accès au «hé, las ! », qui en constitue certainement l'origine.

On considère habituellement que le figement diachronique ou le processus de délocutivité des interjections dérivées s'opère depuis l'emploi non interjectif du mot vers son emploi interjectif. Le mot en question se retrouve donc exclu des relations syntaxiques et prédicatives, l'interjection ne s'accordant pas avec les autres éléments de la proposition et apparaissant systématiquement hors du système prédicatif de cette dernière soit antéposée : « Chic ! J'ai réussi mes examens » ; soit postposée « J'ai réussi mes examens, chic ! ». Il est par contre impossible, ou en tout cas difficile, de placer une interjection en incise : ?« J'ai, chic !, réussi mes examens » n'est pas évident, et : \*« J'ai chic réussi mes examens » est impossible. Or il s'avère qu'il est possible, en français contemporain, de placer l'interjection « hélas ! » en incise, comme dans : « J'ai hélas raté mes examens », où « hélas » devient un équivalent de l'adverbe « malheureusement ». Cette interjection semble donc suivre le chemin inverse : le mot passe d'un emploi interjectif, dans lequel il est exclu des relations prédicatives, à un emploi adverbial dans lequel il est pleinement intégré à la prédication.

Cette communication vise à comprendre et expliquer ce passage en s'intéressant à l'évolution diachronique du positionnement syntaxique de « hélas ». Notre hypothèse est que cette évolution est liée à des critères sémantiques et énonciatifs. Nous utiliserons la base de données Frantext pour comparer, en diachronie et dans un corpus littéraire, les différents positionnements de « hélas » par rapport à la chaîne syntaxique. Nous proposerons donc dans un premier temps un récapitulatif, fondé sur des exemples, des différentes possibilités de positionnement syntaxique, ainsi qu'un bref rappel du fonctionnement sémantique et pragmatique des interjections. Nous expliciterons ensuite les diverses positions, exemplifiées en première partie, grâce à une approche sémantique et énonciative. Nous proposerons enfin, en nous appuyant sur les résultats, des arguments pour rapprocher la catégorie des interjections de celle, bien décrite par Perrin (2013), des adverbes d'énonciation.

## Bibliographie

- AMEKA Felix (1992) « Interjections - The universal yet neglected part of speech », dans *Journal of Pragmatics* 18/2-3, p. 101-118.
- ANSCOMBRE Jean-Claude (1985a) « De l'énonciation au lexique : mention, citativité, délocutivité », dans *Langages* 80, p. 9-34.
- (1985b) « Onomatopées, délocutivité et autres blablas », dans *Revue Romane* 20/2, p. 169-207.
- BALLY, CHARLES (1944) *Linguistique générale et linguistique française*, 2<sup>e</sup> édition, Berne, A. Francke.
- COLAS-BLAISE Marion et HALTE Pierre (2012) « Le geste énonciatif dans le chat. L'interjection, l'acronyme et l'émoicône, ou comment (se) montrer à l'écrit », dans *Variations textuelles et variétés discursives, Le Discours et la langue*, 2.2, ROSIER, L., CALABRESE, L., (dirs.).
- GOSSELIN, Laurent (2010) *Les modalités en français*, Amsterdam, Rodopi.

- HALTE Pierre (2013) *Les marques modales dans le chat : étude sémiotique et pragmatique des interjections et des émoticônes dans un corpus de conversations synchrones en ligne*, thèse de doctorat, disponible en ligne : <<http://www.theses.fr/2013LORR0308>>.
- HERIQUE Emmanuel (1986) *Étude de l'Interjection « Tiens » : Contribution à l'Étude du Phénomène Interjectif*, Université de Nancy II.
- JAMES Deborah (1973) *The Syntax and Semantics of some interjections*, University of Michigan.
- KLEIBER Georges (2006) « Sémiotique de l'interjection », dans *Langages* 161.
- MAURY-ROUAN Claire et PRIEGO-VALVERDE Béatrice (2003) « La mise en mots de la douleur », dans *Les émotions, Cognition, langage et développement*, Sprimont, Mardaga
- OLIVIER Claudine (1985) *Traitement pragmatique des interjections du français*, Toulouse, Université de Toulouse-le-Mirail.
- (1994) « Les interjections et autres signaux linguistiques comme marqueurs d'actes de prédication », dans *Champs du Signe* 4, p. 215-231.
- PERRIN Laurent (2006) « Énonciation, grammaticalisation et lexicalisation », dans LECOLLE, M., LEROY, S., dirs., *Changements linguistiques : figement, lexicalisation, grammaticalisation, Cahiers de Praxématique* 46, p. 81-102.
- (2013) « Les formules monologiques et dialogiques de l'énonciation », dans *Les théories énonciatives aujourd'hui : un demi-siècle après Benveniste*, DUCARD, D., DUFAYE, L. et GOURNAY, L. (éds.), Paris, Ophrys, p. 187-211.
- ROSIER Laurence (2000) « Interjection, subjectivité, expressivité et discours rapporté à l'écrit : petits effets d'un petit discours », dans *Cahiers de praxématique* 34, p. 19.
- SIRDAR-ISKANDAR Christine (1979) *Description Sémantique des interjections*, Cairo, Département de Langue et Littérature Françaises.
- SWIATKOWSKA Maria (2000) *Entre dire et faire, De l'interjection*, Krakow, Wydunicwwo UJ.
- (2006) « L'interjection : entre deixis et anaphore » dans *Langages* 161, Paris, Armand Colin.
- TESNIERE Lucien (1959) *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klinksieek.
- WIERZBICKA Anna (1992) « The semantics of interjections », dans *Journal of Pragmatics* 18/2-3, p. 159-192.

## Variations diamésiques autour du passif périphrastique

---

**Bradreddine HAMMA** (Université d'Orléans)

Dans la littérature sur le passif, et plus précisément, sur la forme, dite « périphrastique », les exemples cités habituellement sont très souvent représentés par un certain canon phrastique minimaliste, qui est bien ficelé et quasi invariable (réf. Anonymisée, 2014 et 2015) : ils sont construits suivant le schéma : *SN-SUJET + ÊTRE-FLEXION + V-PARTICIPE PASSÉ (+ Ct d'Agent)*, ce qu'illustrent des phrases classiques quasi figées, forgées ou adaptées de divers genres d'écrits (avec ou sans agent), du type *La souris est mangée par le chat ; La radioactivité a été découverte en 1896 ; Hänsel et Gretel ont été abandonnés dans la forêt ; Le corps d'un homme a été trouvé lundi sur le quai ; etc.*. Globalement, ce type d'emploi renvoie, du point de vue du sens, à des situations assez typiques et stéréotypées ou

très prévisibles, mettant en scène deux « forces » liées (des souris qui se font manger par des chats ; une découverte et son découvreur ; des enfant abandonnées par leurs parents, etc. et, du point de vue syntaxique, ils correspondent surtout à des phrases indépendantes véhiculant un message à caractère assertif et informatif, et dont le sujet (SN<sub>SUJET</sub>) est représenté tendanciellement par une réalisation lexicale. Une simple comparaison avec ce qu'il en est en français parlé, dans des échanges non contrôlés, permet de s'apercevoir que les passifs périphrastiques de l'oral ne suivent que très rarement le schéma classique ci-dessus et qu'ils connaissent des variations importantes, à tous les niveaux de la construction et admettent d'ailleurs des gloses assez particulières, sur le plan sémantique (Réf. Anonym. 2015 et 2017). Prenons les exemples (1-3), pris dans les ESLO<sup>9</sup>, pour illustrer et argumenter nos propos :

- (1) ...mais mon fils leur a dit bah ça va fermer... et n'oubliez pas bande d'idiots il est il les a il est bien aimé par ses ouvriers il dit si vous cassez tout et puis... comment vous travaillerez demain
- (2) ... l'ensemble du pays était mécontent la meilleure preuve c'est que la machine s'est arrêtée pendant trois semaines bloquée par les grèves
- (3) ...parce que je trouve dommage que des personnes qui sont entendues par des milliers de de Français euh parlent très mal

Pour ne reprendre, ici, que quelques-uns des aspects en jeu : le segment passif souligné dans ces trois exemples, d'une part, ne constitue pas le noyau énonciatif de l'échange, comme à l'accoutumée ; d'autre part, il ne constitue même pas un énoncé à part entière, dans (2-3), mais un simple fragment non régi. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous utilisons, ici, « segment passif » et non « phrase » ou « énoncé » : on a ainsi une simple parenthétique, dans (1), un ajout de cause, en position postfixale, dans (2), et une enchâssée relative, faisant office de complément de nom, dans (3). On remarquera aussi que le segment passif, dans tous ces cas de figure, paraît surajouté, comme le montre la possibilité de le supprimer sans affecter la grammaticalité de l'énoncé hôte. Toutefois, sur le plan énonciatif, ils ont un rôle interactionnel particulier, consistant, en l'occurrence, à réparer une méprise constatée ou anticipée, surtout quand le locuteur prend conscience que ce qu'il dit, lui-même, ou ce qu'il s'apprête à dire (dans le noyau énonciatif) ne paraît pas aller de soi : dans (1), le segment passif vient interrompre la formulation entreprise pour déjouer tout quiproquo, en expliquant pourquoi son fils se permet d'utiliser « *bande d'idiots* » pour s'adresser à ses ouvriers ; en (2), on a une « cause » greffée *a posteriori* (« *bloquée par la grève* »), qui vient, de toute évidence, préciser un détail qui risquerait de générer une confusion, du point de vue du locuteur ; cela sert, en l'occurrence, à compenser une imprécision induite par l'utilisation du tour passif pronominal : sans cet ajout de cause, l'énoncé-noyau « *la machine s'est arrêtée* » peut s'interpréter comme un emploi « réfléchi » (« *la machine s'est arrêté d'elle-même* »), ce qui est faux, ici. Et, en (3), le locuteur intercale une enchâssée relative à valeur appositive (*qui est écouté par des milliers de français*) ; cette information supplémentaire a pour but de justifier par anticipation sa position vis-à-vis des présentateurs de télévision qui, selon lui, parlent mal. Cette stratégie improvisée permet de devancer les critiques éventuelles de son interlocuteur sur ce qu'est « parler bien ou mal ». Ajoutons à cela le fait qu'en position SN<sub>SUJET</sub>, on a, dans tous ces cas de figure, une forme pronominale (avec une référence endophorique), comme c'est le cas d'ailleurs, dans 96% des cas relevés de passifs dans les corpus ESLO.

Dans la version définitive de ce travail, nous étudierons de plus près les différentes manifestations des variations diamésiques intervenant dans la formulation des passifs périphrastiques (ce qui est lié à la nature du canal utilisé : écrit ou oral), pour démontrer le rôle des interactions discursives (vs un discours monologal) et du caractère contrôlé ou non de la parole à travers des les formes linguistiques observables.

<sup>9</sup> ESLO (*Enquêtes Sociolinguistiques à Orléans*), corpus réalisés par le *Laboratoire Ligérien de Linguistique*.

## Bibliographie

- GADET, F. (1996), « Une distinction bien fragile : oral/écrit ». *Travaux neuchâtelois de linguistique*, n°25, p. 13-27.
- GADET, F. (2007), *La variation sociale en français*. Nouvelle édition. Paris. Ophrys.
- WÜEST, J. (2009), « La notion de diamésie est-elle nécessaire ? », *Travaux de linguistique*, 2 n°59, p. 147-162.

## Organisation et représentation de la prédication dans l'oral spontané

---

**Amr IBRAHIM** (Université de Franche Comté)  
**Claire MARTINOT** (Université Paris-Sorbonne)  
**Isabelle STABARIN** (Université Paris-Sorbonne)  
**Sonia GEROLIMICH** (Université de Udine)

La représentation écrite de l'oral spontané fait immédiatement surgir la question suivante : comment un tel entrelacs, du-moins perçu comme tel lorsqu'on en lit la transcription, peut-il être compris lors de sa production naturelle à l'oral ?

- (1) Qu'est-ce qui reste comme hypothèse alors + si tu veux aller jusqu'au bout du raisonnement + alors je te signale ce raisonnement quand tu fais les prescriptions + tu fais ça dans ta tête tu dois le faire en cinq minutes + avant de prescrire + et toi ben tu apprends euh le métier donc c'est normal que ce soit difficile (Depoux, 2016 : 384)

On postule que l'organisation de la prédication dans l'oral spontané obéit non seulement à la mise en ordre partielle (Harris, 1988, 2007), qui est au fondement de la production de sens d'une partie du discours oral, mais aussi à l'agencement, en fonction d'un prédicat déplacé ou retardé par rapport à l'organisation prévisible de l'information (ci-après *délire*), de séquences, de mots, de morceaux de discours qui actualisent, selon des protocoles récurrents, cette prédication (Ibrahim, 2015 : 434-447):

- (2) Moi + ce qui m'intéresse + dans les années cinquante américaines + c'est le délire + tu vois + cette bagnole + pour moi + c'est du délire + tu vois + c'est + cette + cette profusion de chromes + euh + ce + cette + c'est quoi + c'est du + ça veut rien dire ces chromes + ça veut dire que + c'est du délire quoi

Par ailleurs, la voix, avec sa prosodie et les informations qu'ajoutent les inflexions, l'accent et le timbre joue un rôle déterminant dans le « lissage » et le sentiment de continuité que produisent ces éléments qui semblent désordonnés, disparates, voire incohérents à l'écrit (Ibrahim, 2014).

Nous montrerons d'une part comment s'articulent aux séquences prédictives, les morceaux de discours au statut incertain et d'autre part quel type d'information est véhiculé par la voix.

Nous analyserons des échantillons de corpus (version orale et transcription écrite) avec deux objectifs.

1. Tester auprès de locuteurs francophones l'interprétation qu'ils donnent d'un même discours (enregistré) prononcé par des voix différentes et/ou avec des intonations différentes. Il s'agira de faire dire aux sujets testés comment ils se représentent l'auteur du discours, quelles intentions ils lui prêtent,

2. Analyser des transcriptions écrites de discours autobiographiques spontanés (a. enregistrements radiophoniques produits en 1997 par Radio France Besançon dans l'émission « *Les Authentiques* », b. entretiens télévisés dans la série d'émissions documentaires « *Les conteurs* » d'André Voisin, dans lesquels la parole spontanée, ordinaire est parfaitement respectée, années 1964-1973, c. documentaires de même type mais avec une parole sans cesse interrompue par les questions de l'interviewer, années 2011-2012).

La méthodologie utilisée s'appuie en partie sur une grille présentée par Ibrahim (2015 : 443) dans laquelle sont repérés (1) les schémas syntaxiques virtuels de référence (la reconstruction de tous les éléments nécessaires à une prédication complète), (2) le positionnement énonciatif du locuteur, (3) les disfluences (*eah*), (4) les incidences (commentaires), (5) les prises à témoins de l'interlocuteur, (6) le thème de l'énoncé analysé, (7) le prédicat.

La construction du sens dans l'oral spontané est particulièrement complexe du fait qu'un grand nombre de critères et de niveaux agissent simultanément : la voix et le niveau supra-segmental, les mots et leur agencement, l'ensemble des postures énonciatives d'adresse, de commentaires, de retour sur le déjà dit avec des modifications de points de vue ou de forme (Martinot, 2017), d'annonces incomplètes. Nous proposerons un schéma relativement complet de tous les ingrédients qui interviennent dans la construction de la prédication à l'oral, quel qu'en soit le rôle : ingrédients soutenant la prédication ou l'entravant.

## Bibliographie

- DEPOUX, Philippe (2016) *Les redondances prédictives en français parlé : marques syntaxiques et apports informationnels – Corpus d'entretiens télévisés (1967-2012)*, thèse de doctorat, dir. Claire MARTINOT, Université Paris-Sorbonne (thèse publiée : *Les redondances prédictives en français parlé*, aux éditions L'Harmattan, 2017)
- HARRIS, Zellig S. (1988, 2007) *La langue et l'Information*, traduction française de Amr IBRAHIM et Claire MARTINOT, Paris, CRL.
- IBRAHIM, Amr Helmy (éd.) (2014) *La langue, la voix, la parole*, Paris, CRL.
- IBRAHIM, Amr, (2015) *L'analyse matricielle définitoire : un modèle pour la description et la comparaison des langues*. Paris, CRL.
- (2018) « Corrélation de la variation de timbre et de la variation prédictive : une spécificité absolue de l'oral », in *La variation intrapersonnelle en français parlé : approches et statuts*, DEPOUX, Philippe & STABARIN, Isabelle (éds), Paris, CRL, p. 55-61.
- MARTINOT, Claire (2017) « Construction de l'information dans la langue parlée : repérage de schémas reformulateurs remarquables », in E. RICHARD (éd.) : *Des organisations dynamiques de l'oral*. Science pour la communication, vol. 122, Peter Lang, p. 237-253.

## **Tu m'étonnes !, Et comment ! et Tu parles ! : des agents doubles d'accord et de désaccord ?**

---

**Mongi KAHLOUL** (Université de Sfax)

La présente contribution trouverait pleinement sa place dans la thématique 4 (les marqueurs du discours) qui figure parmi les axes du colloque. Les notions *d'accord* et de *désaccord* seront approchées d'un point de vue pragma-discursif dans la langue française parlée. De fait, nous nous bornerons à l'étude sémantico-pragmatique de trois marqueurs discursifs *Tu m'étonnes !, Et comment !* et *Tu parles !* en français parlé, qui seraient en discours, vecteurs d'accord et / ou désaccord. D'emblée, ces trois items laissent transparaître un haut degré de modalité épistémique visible dans le caractère intersubjectif, dans la mesure où le locuteur réagit dans l'entreprise de *l'accord* ou du *désaccord* par rapport à un dire d'un tiers (on réagit toujours par rapport à un autre locuteur). Cette modalité épistémique est accompagnée d'une attitude énonciative (Anscombe 2009), par rapport au contenu propositionnel (marquant *l'accord* et / ou le *désaccord*).

### **Hypothèse sur le sémantisme des marqueurs**

Nous partirons du *TLFi* qui présente les deux items *accord* et *désaccord* comme entretenant un rapport sémantique d'antonymie et qui offre certains synonymes aux deux notions : alors que *l'accord* se résume, en gros, à *l'entente* entre les interlocuteurs, la notion de *désaccord* consiste en la divergence d'opinion, et contrairement à la première, possède plusieurs synonymes tels que : *différend, discorde, dissension, zizanie*, etc.

Notre propos est donc d'examiner le rôle pragmatique en discours de ces marqueurs dans la perspective de *l'accord* et du *désaccord*. Intuitivement, en tous cas, nous avons l'impression qu'ils remplissent cette tâche :

A : *Tu iras voir le match demain ?*

B : *Tu m'étonnes ! Je ne raterai ça pour rien au monde !*

B' : *Tu parles si je vais voir le match !*

B'' : *Et comment que je vais le voir !*

Force est de constater que le locuteur dans (B), (B') et (B'') donne une réponse positive à la question posée par A. Mais il ressort également le degré d'acquiescement qui est plus haut comparé à un simple « oui ». Du coup, on s'attachera à (dé)montrer que les marqueurs qui nous occupent se prêtent plus facilement que « oui » à une modulation qui engage le locuteur, puisqu'elle impose une interprétation évaluative ; et corrélativement leur emploi interjectif est muni d'un signifié (alors que *oui* ne manifeste pas nécessairement un accord affirmé, assumé (*commitment*), revendiqué comme le font les trois marqueurs. De fait, la modalité épistémique dans ces derniers est représentée maximalement (haut degré) (Anscombe 2009), *l'accord* y est présenté comme total, incontestable et de façon véhémence. Ce n'est pas le cas, on le verra, pour *oui* qui peut être « un petit oui » ou un *ouais*, signifiant un accord mitigé.

Le cadre théorique que nous faisons nôtre est celui de la grammaticalisation et la pragmatization. La grammaticalisation (Hopper & Traugott 1993 et Lehmann 1995) est un processus consistant en l'évolution d'une forme lexicale vers une forme grammaticale ; et la pragmatization (Dostie 2004) présente certains principes descriptifs dont la *désémantisation* qui est le caractère pour une lexie ou un marqueur, de perdre certains (ou la totalité) de ses traits sémantiques, ou encore la *fixation de position* au sens où, plus une unité se pragmatise, plus les éléments qui la constituent deviennent fixes (non déplaçables). Ceci s'applique aux marqueurs que nous prenons en considération : *Tu m'étonnes !* mais *\*en étonnes tu ?*, ou *\*étonne-moi ; Tu parles !* mais *\*parles-tu !*, *\*tu parleras !* et *Et comment !* mais *\*Comment et ! \*De quelle manière !*.

Enfin une attention particulière sera accordée aux modes sur lesquels sont donnés ces *accord / désaccord* : modes implicite ou explicite, mais aussi la prise en charge énonciative forte ou atténuée.

## Bibliographie

- ANSCOMBRE, J.-Cl. (2009) « Des adverbes d'énonciation aux marqueurs d'attitude énonciative : le cas de la construction *tout* + Adjectif », *Langue française* 161 : 59-80.
- BOTTINEAU, D. (2013) « *Oups !* Les émotimots, les petits mots des émotions : des acteurs majeurs de la cognition verbale interactive », *Langue française* 180 : 99-112.
- DOSTIE, G. (2004) *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs*, Bruxelles : De Boeck.Duculot.
- FLAMENT-BOISTRANCOURT, D. (2009) « *Sinon*, marqueur énonciatif pour parler salaires et plus si affinités », *Langue française* 161 : 81-96.
- HERMOSO, A. (2009) « *Personnellement* et *franchement* : deux attitudes énonciatives », *Langue française* 161 : 23-38.
- HOPPER, P.-J. & TRAUGOTT, E.-C. (1993) *Grammaticalization*, Cambridge : Cambridge University Press.
- KAHLOUL, M. (2013) « *Vas-y* marqueur d'attitude énonciative : du mouvement au mouvement d'humeur », *Langue française* 180 : 65-80.
- LEHMANN, C. (1995) *Thoughts on Grammaticalization*, München / New-Castle : Lincom Europa.
- PEROZ, P. (2009) « On ne dit pas *Ouais !* Usages sociaux, variation sémantique et régularité des Usages sociaux, variation sémantique et régularité des opérations linguistiques opérations », *Langue française* 161 : 115-146.

## Les représentations de la parole juridique et judiciaire en moyen français : oralité obligatoire, oralité transgressive ou de l'art de la réponse

---

**Dominique LAGORGETTE** (Université Savoie Mont Blanc)

A partir de l'analyse d'un corpus de textes juridiques français du 13<sup>e</sup> au 15<sup>e</sup> siècle, nous examinerons comment le principe de primauté de l'oralité de la justice, issu du droit romain, se traduit dans la doctrine (coutumiers), d'une part, et dans la pratique, d'autre part, par la présence de section de discours rapporté et quelles représentations de l'oralité ces textes font émerger.

Les coutumiers, dont le plus célèbre reste *Les Coutumes du Beauvaisis* de Philippe de Beaumanoir (fin 13<sup>e</sup> s.), donnent en effet une description très précise des différentes règles et procédures, proposant des modèles d'énoncés conformes et non conformes :

- (1) Se je convenance a baillier ou a à livrer aucune chose qui ne soit pas moie, ançois est a autrui, l'en doit prendre garde a la vertu des paroles de la convenance. **Car se je di** : « **Je vous di, - ou je vous pramet, - que** Jehans vos donra .x. lb., - *ou* qu'il vous donra cele piece de tel eritage qui siet en tel lieu », et après Jehans ne le veut fere ainsi comme je le dis ou ainsi comme je le pramis, je ne sui pas pour tant obligiés a fere loi. **Mes se je di** : « Je ferai tant vers Jehan qu'il voz donra .x. lb., - *ou* qu'il vous donra tel eritage, *ou* tel cheval, *ou aucune autre chose*, - pour l'amor de vous, - *ou* pour vostre service, *ou* pour tant d'argent, *ou* en tele maniere que vous ferés tel chose par teus paroles », puis je estre obligiés a fere loi fere. (vol. 2, § 1060)

Comme le fait la doctrine juridique moderne, un ensemble de règles est énoncé ; mais l'on note aussi la volonté d'envisager les différentes possibilités grâce à l'accumulation des cas alternatifs

(« ou »), comme dans d'autres textes appartenant à d'autres types de discours didactique (*Manières de langage*, par exemple, mais aussi récits brefs en prose tels que les *Quinze Joyes de Mariage*). Cette parole établie comme performative est d'autant plus circonscrite qu'elle agit, et qu'elle seule peut agir pour que les actes de langage prennent valeur légale. La forme dialogale est aussi représentée lorsque Beaumanoir envisage des questions et réponses, typologie que l'on retrouve dans un autre ouvrage doctrinal, *Li Livres de justice et de plet* (fin 13e s.) :

- (2) Uns chevaliers tenoit un fié dou roi ; cil chevaliers voloit fere marchié en un leu où n'en avoit unques point eu en celui fié. Uns autres chevaliers aloit encontre, et **disoit devant le roi** que cil marchiez li estoit domageus au sien marchié qui avoit tozjorz esté por costume, et de ce estoit près d'atandre l'anqueste dou païs. **A ce li autres respondi** : com il tenoit ausi franchement comme lui et plusors autres qui marchié avoient, il veaut aver marchié en sa vile. **L'en demande qu'en dit droit ? Et l'en respont que** de naturel droit l'en ne puet pas à home véer qu'il ne amande sa chose sans fere damage à autrui apressément ; dont l'en commande qu'il face le marchié à tel jor qu'il ne face damage as autres marchiez (Livre I, partie III, §8)

Ces enchâssements de discours indirect « théorique » dans une structure rhétorique de question / réponse (« L'en demande qu'en dit droit ? Et l'en respont que ... »), ainsi que de nombreuses occurrences de discours narrativisé montrent que l'oralité est ramenée au contenu sémantique et pragmatique de l'acte, plutôt qu'à sa valeur de preuve par le témoignage, tel que l'on peut à l'heure actuelle la voir en œuvre par exemple dans les minutes d'un procès.

C'est ce que confirment souvent les textes juridiques de la pratique, tels que ceux regroupés dans le corpus « Français de Normandie » (CRISCO, U. de Caen ; 13e à 15e s.) ou dans le *Registre criminel du Chastelet* (14e s.), qui montrent comment les praticiens du droit rendaient compte des propos tenus : on ne peut manquer de noter qu'une sélection est opérée, en particulier lorsque c'est d'actes solennels, tels que la promesse, ou de tabou linguistique qu'il est question (insulte, juron), par exemple :

- (3) (...) et fait venir en jugement sur les carreaux ladite Marguerite de Bruges, prisonniere, detenue oudit Chastellet, laquelle, et par serement sur ce jurée, cogneut et confessa de sa volenté, sanz aucune force ou contrainte, avoir veu, compaignié, beu et mengié par plusieurs fois avec ledit Jaquet. Et dist, sur ce requise, que oncques il n'ot compaignie charnelle à elle. Et quant aus paroles contenues en ladite informacion, que l'en dist par elle avoir esté dites, il ne sera jà sceu ne trouvé. Cogneut avec ce, elle qui parle, que par plusieurs fois ledit Rotisseur et sa femme ont eu de grans noises et riotes ensamble, **lesquelz lui ont dit plusieurs injures et vilennies.**

Nous proposons une première approche du discours juridique médiéval en français par l'entrée du discours rapporté et de ses usages, que nous commencerons par décrire et classer. Puis nous nous concentrerons sur les verbes de parole, en particulier sur les occurrences de « répondre », dans la mesure où elles renvoient à la fois à l'acte de prendre la parole mais aussi à la procédure même (comme en témoigne l'histoire du mot « responsable »).

## Bibliographie

- BOUGARD François, (2009), « Écrire le procès : le compte rendu judiciaire entre VIIIe et XIe siècle », *Médiévales*, 56 : <http://medievales.revues.org/5625>
- CASTALDO André, (2007), « Pouvoir royal, droit savant et droit commun coutumier dans la France du Moyen Âge. À propos de vues nouvelles I », *Droits*, 46 ; 117-158.
- DENOYELLE Corinne, (2010), *Poétique du dialogue médiéval*, Rennes, P. U. Rennes ; chapitre VIII.

- GLESSGEN Martin, (2003), « L'écrit documentaire dans l'histoire linguistique de la France », *La langue des actes. Actes du XIe Congrès international de diplomatique (11-13 septembre 2003 à Troyes)*, éd. O. GUYOTJEANNIN, <http://elec.enc.sorbonne.fr/CID2003/glessgen>
- GRINBERG Martine, (1997), « La rédaction des coutumes et les droits seigneuriaux : nommer, classer, exclure », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 52-5 ; 1017-1038.
- A. KIBBEE Douglas, (2002), « Présentation : l'autorité de l'état et l'autorité linguistique », *Histoire Épistémologie Langage*, 24-2 ; 5-27.
- KRYNEN Jacques, (2003), « Le droit romain « droit commun de la France », 38 ; 21-36.
- LUSIGNAN Serge, (1999), « L'usage du latin et du français à la chancellerie de Philippe VI », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 157-2 ; 509-521.
- LUSIGNAN Serge, (2007), « Langue et société dans le Nord de la France : le picard comme langue des administrations publiques (XIIIe-XIVe s.) », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 151-3 ; 1275-1295.
- TOUREILLE Valérie, (2013), *Crime et châtement au Moyen Âge (Ve-XVe siècle)*, Paris, Seuil.

### Corpus

Philippe DE BEAUMANOIR, *Coutumes de Beauvaisis*, vol. 1 et 2, éd. par A. SALMON, 1899-1900 (ap. Gallica.bnf.fr et *Base de français médiéval* pour le volume 1)

Corpus en ligne « Français de Normandie », laboratoire CRISCO, U. de Caen : Actes du fonds de Barbery en français avant 1340, Français légal ancien de Normandie

*Li livres de justice et de plet*, 1260, éd. par G. PASTORE, Ecole des Chartes : <http://elec.enc.sorbonne.fr/josticeetplet/>

*Registre criminel du Châtelet*, éd. par H. DUPLES-AGIER, Paris, Lahure, 1861. Base de français médiéval, <http://catalog.bfm-corpus.org/regcrim1> et <http://catalog.bfm-corpus.org/regcrim2>

## La violence verbale au Moyen Âge : de la performance littéraire au discours juridique

---

**Sabine LEHMANN** (Université Paris Nanterre)

Au centre de notre étude se trouve le concept de la violence verbale et ses réalisations langagières dans la société de la fin du Moyen Âge (XIII<sup>e</sup> – XVI<sup>e</sup> siècles). Nous caractérisons la violence verbale comme un phénomène social omniprésent qui n'est aucunement une modalité accessoire des rapports sociaux. Elle se développe dans le domaine d'une histoire immédiate, auprès de ceux qui sont les premiers concernés par l'échange. C'est à partir d'un corpus de textes représentatifs des périodes de l'ancien et du moyen français que nous nous proposons d'apporter un éclairage linguistique sur le phénomène de la parole scandaleuse en tant que manifestation de l'oral, ses réalisations langagières et son essence (dimension sociale et dimension performative ; insulte personnelle - rituelle). En effet, on trouve une gamme assez large de paroles outrageantes dans la littérature. À de nombreuses reprises les récits laissent la place à des dialogues animés entre les personnages où le vocabulaire injurieux peut apparaître. Nous inscrivons notre étude dans le cadre théorique des travaux de D. Lagorgette qui s'est intéressée à la violence verbale dans des textes littéraires de la période du moyen français en insistant sur l'importance des termes d'adresse qui

marquent la présence d'actes perlocutoires et favorisent le succès d'actes de langage menaçants. Nous utiliserons les textes littéraires dans une perspective de comparaison, car ce qui nous intéresse plus particulièrement, ce sont les pièces judiciaires (documents d'archives de juridictions, lettres de rémission, plaidoiries extraites de registres du parlement) qui sont une des principales voies de la connaissance de ce langage hostile. La prise en considération de ce type de document permet d'analyser la violence verbale dans son contexte réel et avec toutes les conséquences juridiques qui en découlent. En effet, cerner l'invective revient à cerner la démesure verbale qui peut aller jusqu'à impliquer une sanction publique.

Il s'agit d'étudier sous quelle forme (termes d'adresse, interjections, menaces de supplices...) et sur quel mode (discours direct – discours indirect – verbes ou expressions comme *dire vilain serment / laide parole / des paroles horribles et détestables*, qui narrativisent la violence verbale), s'exprime cette violence. Le critère statistique est important pour ce type de support. En effet, nous partons de l'hypothèse que plus les insultes ou blasphèmes transcrits sont rares et originaux, moins ils ont la chance d'avoir été standardisés par le filtre rédactionnel. La standardisation, quant à elle, se manifeste sous forme de répétitions, modèles repris d'un document ou discours d'avocat à l'autre. Elle aboutit à un discours fortement « juridicisé », c'est-à-dire le plus éloigné du jaillissement primitif de la parole violente. Nous montrerons que ces standardisations sont malgré tout intéressantes car elles fournissent une sorte d'expression normée de la parole scandaleuse. Comme nous allons le montrer, l'étude du phénomène de la violence verbale ne peut se contenter de simples passerelles interdisciplinaires, elle nécessite la prise en considération de facteurs d'ordre historique, psychosocial et sociolinguistique. La spécificité de la démarche proposée réside donc dans le fait de ne pas séparer le terrain littéraire de la réalité juridique. Les approches choisies concourent à donner de l'invective des visions contrastées de nature à développer une conception plurielle de l'objet étudié. Tandis que l'approche juridique s'intéresse surtout aux effets de l'invective pour déterminer la gravité de la parole outrageante (gravité qui empêche parfois les greffiers de reproduire fidèlement la démesure verbale), l'approche par la voie littéraire vise surtout la capacité créative et la plasticité de l'invective, sa dimension ludique et son expressivité.

## Bibliographie

- BEAUMATIN, Eric & GARCÍA, Michel (éds) (1995) *L'invective au Moyen Âge*, Atalaya 5. Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- GAUVARD, Claude (2005) *Violence et ordre public au Moyen Âge*. Paris, Picard.
- GONTHIER, Nicole (2007) « *Sanglant Coupau !* » « *Orde Ribaude !* » *Les injures au Moyen Âge*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- LAGORGETTE, Dominique (2003) « Les syntagmes nominaux d'insulte et de blasphème : analyse diachronique du discours marginalisé », *Thélème*, extra. 1, p. 171-188.
- LAGORGETTE, Dominique & LARRIVÉE, Pierre (2004) « Interprétation des insultes et relations de solidarité », *Langue Française*, 144, p. 83-103.

## Sources (exemples)

*Les Lettres de rémission accordées en Anjou* :

[www.sites.univrennes2.fr/.../Lettres\\_remission\\_Anjou\\_1580-1600](http://www.sites.univrennes2.fr/.../Lettres_remission_Anjou_1580-1600)

*Les Lettres de rémission de la chancellerie de Bretagne* : <http://nicole.dufournaud.org>

*Les lettres de rémission du duc de Lorraine René II*, (1473-1508), PEGEOT, Pierre ; DERNIAME, Odile ; HENIN, Madeleine ; DEMONTY, Philippe (éds). Turnhout (Belgique), Brepols, 2013

MCCCVIII – Corpus : [corpus.enc.sorbonne.fr/actesroyauxdupoitou/tome10/1308](http://corpus.enc.sorbonne.fr/actesroyauxdupoitou/tome10/1308) (*Actes royaux du Poitou*, 1302-1483)

*Registre criminel du Châtelet de Paris du 6 septembre 1389 au 18 mai 1392*, DUPLES-AGIER, Henri (éd.), 2 vol. Paris, 1861 et 1864.

## La représentation de l'oral à l'écrit dans les procès judiciaires : approche syntaxique, sémantique et pragmatique

---

Elena MACÍAS OTÓN (Université de Murcie)

Traditionnellement, les procès judiciaires les plus importants et d'une valeur élevée se sont développés par écrit dans toutes leurs phases. À partir de certains principes du Droit de la procédure, comme les principes d'intermédiation et de concentration, l'oralité s'est imposée peu à peu face à l'écrit dans le développement des procès, de telle manière qu'aujourd'hui ceux-ci combinent l'oral et l'écrit. Dans cette communication nous analyserons comment cette combinaison est mise en œuvre, les différences et les similitudes entre le discours judiciaire oral et écrit, ainsi que les exemplifications de la transposition du langage oral à l'écrit.

Parmi les expressions orales utilisées nous analyserons notamment les énoncés phraséologiques. Il s'agit d'unités phraséologiques avec autonomie et indépendance syntaxique et sémantique qui n'ont pas besoin d'être insérées dans une phrase pour avoir sens, puisqu'elles possèdent un sens propre. Ces énoncés peuvent comprendre un verbe conjugué (*Pour l'heure, soyez assez aimable de vous asseoir*) ou apparaître comme lexies moins complexes sans verbe conjugué (*Avec votre permission*). Elles peuvent être fixes (*La séance est ouverte ; La séance est levée*) ou admettre des variantes (*Je vous donnerai la parole, Maître ; [Vous parlerez lorsque] je vous donnerai la parole, Maître*).

### Bibliographie

- ESMEIN, Adhémar (1882) *Histoire de la procédure criminelle en France et spécialement de la procédure inquisitoire, depuis le XIIe siècle jusqu'à nos jours*. Paris, Hachette Livre BnF.
- CADIET, Loïc (2012) « Los acuerdos procesales en derecho francés : situación actual de la contractualización del proceso y de la justicia en Francia », *Civil Procedure Review*, vol. 3, nº3, p. 3-35.
- CORPAS PASTOR, Gloria (1996) *Manual de fraseología española*. Madrid, Gredos.
- GONZALEZ-REY, Isabel (2015) *La phraséologie du français*. Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, Interlangues.
- HÉRAUD, Alain & MAURIN André (2000) *Institutions judiciaires*. Paris, Dalloz.
- KERBRAT-ORECCHIONI C. (2008) *Les actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement*. Paris, Armand Colin, coll. Cursus.
- PELLEN, René (2001) « Phraséologie et phraséographie en espagnol. De la typologie à l'inventaire des ressources », *Bulletin Hispanique*, tome 103, nº2, p. 607-674.
- SEARLE, John (1969) *Actos de habla. Ensayo sobre filosofía del lenguaje*. Madrid, Planeta de Agostini.
- SEARLE, John (1965) « What is a Speech Act? » *Philosophy in America*, Londres: Allen & Unwin, p. 221-39.
- SEVILLA MUÑOZ, Julia & CRIDA ALVAREZ Carlos (2013) « Las paremias y su clasificación », *Paremia*, 22, p. 105-114.
- SOLANO RODRIGUEZ, María Ángeles (2012) « Las unidades fraseológicas del francés y del español : tipología y clasificación », *Paremia*, 21, p. 117-128.

**Rudolf MAHRER** (Université de Lausanne)

Pour interroger les contrastes, si forts en français contemporain, entre textualité orale et textualité écrite, je propose de tester la validité du protocole expérimental suivant.

Nous confrontons les notes de cours d'un enseignant avec l'enregistrement du cours donné avec ces notes sous les yeux. Ce corpus contrastif et multimodal (notes manuscrites et oral enregistré) peut être considéré sous deux angles qui mettent au jour bien des spécificités de l'énonciation orale et de l'énonciation écrite.

### 1) L'écrit pour l'oral

La note de cours est (a) un genre écrit, (b) un genre d'écrit pour soi, (c) un genre d'écrit destiné à être performé oralement et donc, *in fine*, à être écouté. Comment ces propriétés pragmatiques affectent la textualité des notes ? Quels paramètres expliquent ou éclairent le format textuel d'un tel document : sa matérialité et son système (graphiques), sa situation de communication (écrit pour soi) ou de réception (écrit préparant une écoute) ? À quelles observations (sur les plans de la morphosyntaxe et de la pragmasyntaxe) conduit la comparaison d'écrits du même scripteur destinés à la lecture, cette fois ? Autrement dit, comment écrit-on quand on écrit pour être écouté ?

### 2) L'oral préparé par écrit

Comment la textualité de l'oral prononcé durant le cours est-elle affectée par la préparation écrite ? Pour répondre à cette question, nous comparons systématiquement, à l'intérieur de la production orale elle-même, les séquences lues (où l'orateur suit ses notes de près) et les séquences improvisées (sans équivalent dans les notes). Cette comparaison est guidée par l'hypothèse suivante : « La communication écrite favorise l'usage de procédés micro-syntaxiques, et l'oral celui de procédés macro-syntaxiques. » (Berrendonner 2004) Observe-t-on, par conséquent, une complexité micro-syntaxique supérieure dans les séquences lues et une complexité macro-syntaxiques supérieure dans les séquences improvisées ?

Tout en présentant les questions générales que soulève un tel protocole de recherche, la contribution se concentrera sur la dernière question : quel éclairage le corpus étudié apporte sur ce que Berrendonner appelle les « contraintes d'optimalités différentes » de l'oral et de l'écrit ?

Le corpus traité ici sera tiré de l'enregistrement et des notes utilisées par Roland Barthes lors de son cours au Collège de France intitulé « Le Neutre » (1978).

## Bibliographie

- AVANZI Mathieu (2012) *L'Interface prosodie/syntaxe en français. Dislocations, incises et asyndètes*, Berne, Peter Lang.
- BARTHES Roland (2002 [1975]) « Le Bruissement de la langue », dans *Œuvres complètes, IV* (1972-1976), Paris, Seuil, pp. 800-803.
- (2002 [1977-1978]) *Le Neutre. Cours au collège de France*, Th. CLERC (éd.), Paris, Seuil.
- BERRENDONNER Alain (2004) « Grammaire de l'écrit vs grammaire de l'oral : le jeu des composantes micro- et macro-syntaxiques », dans A. RABATEL (éd.), *Interactions orales en contexte didactique*, Lyon, PUL, pp. 249-262.
- GROUPE DE FRIBOURG (2012) *Grammaire de la période*, Berne, Peter Lang.
- GRUNIG Blanche-Noëlle (2002) « Linguistique et brouillons, dynamique et synchronisation », *Langages*, 147, « Processus d'écriture et marques linguistiques », p. 113-123.
- MAHRER Rudolf (2017) *Phonographie. La représentation écrite de l'oral en français*, Berlin, De Gruyter.

## La ponctuation originale des énoncés interrogatifs s'achevant en cours d'octosyllabe dans le ms. G du *Chevalier au lion* (BnF fr. 12560)

Nicolas MAZZIOTTA (Université de Liège & Universität Stuttgart)

**1. Introduction.** Cette contribution porte sur le marquage par un signe de ponctuation original des énoncés interrogatifs en ancien français qui se terminent avant la fin de l'octosyllabe. Nous ne savons que peu de choses de l'intonation dans la langue médiévale et l'existence de tels signes est précieuse s'il s'agit de la reconstruire. Nos observations portent sur le texte du *Chevalier au lion* transmis par le ms. G du *Chevalier au lion* (BnF fr. 12560; v. Micha 1939). Les raisons qui nous ont poussé à étudier ce sujet et ce ms. en particulier sont les suivantes. Premièrement, la structure du vers contenant plusieurs énoncés, *a fortiori* dans les dialogues (Denoyelle 2010), est en conflit avec la structure syntaxique et constitue un lieu de tension susceptible de causer des difficultés de lecture. Deuxièmement, la ponctuation médiévale joue le rôle d'une spécification facultative qui lève les ambiguïtés (Parkes 1978 ; 1992) ; sa présence ne surprend donc pas dans des contextes « ponctuables » (Lavrentiev 2009) comme ceux que nous étudions ici. Troisièmement, dans un travail antérieur (Mazziotta, à par.), nous avons observé les changements de locuteurs en milieu de vers dans la tradition de ce texte (1) :

(1) Quex hom es tu .~ tex con tu uoiz · (3b)

G, qui représente le meilleur témoin de la famille  $\beta$  de la tradition (cf. Micha 1939), est un des mss qui marque le plus systématiquement ces contextes (11 cas sur 12 questions s'achevant en milieu de vers pour donner la parole à l'interlocuteur sont ponctués) et en employant un signe spécifique (*punctus interrogativus* < .~ > dans 10 cas sur 11).

**2. Proportions et formes de la ponctuation.** Par rapport à nos travaux précédents, la présente étude étend le corpus aux 29 autres cas où l'édition de Kunstmann<sup>10</sup> a identifié un énoncé interrogatif (indiqué dans sa transcription par un point d'interrogation moderne) s'achevant au milieu du vers, en incluant donc ceux où la question est suivie d'un énoncé qui peut également être dû au même locuteur. Nous examinons des cas comme (2) :

(2) Por coi fueiez .~ nus ne uos chace · (39b)

Sur ces 41 cas, 13 ne sont pas ponctués et 28 sont ponctués : 20 par < .~ > et 8 par < · >. La proportion de cas non ponctués est plus grande que lorsque la question s'accompagne d'un changement de locuteur. La variation des signes, lorsqu'ils sont présents, est également plus grande. La question qui se pose est celle de l'identification d'éventuels contextes spécifiques à l'emploi de < · > ou à l'absence de signe.

**3. Incises.** Sur les 13 cas qui ne comportent pas de signe, 4 impliquent une incise, qui interrompt la prise de parole sans qu'aucune marque ne l'indique, si la phrase qui suit n'est pas interrogative (3). Les deux cas où elle l'est sont marqués par < · > (4).

(3) Et coment fet ele or me dites · (13b)

(4) Por cui fet il · quaez vos dit · (22d)

Les seuls cas ponctués qui impliquent une incise sont ceux où l'interlocuteur s'empare de la parole. Par ailleurs, un de ces cas est marqué par un signe manifestement ajouté *a posteriori* (5).

(5) Quel part fet il +.~+ hors de cest bois · (19c)

---

<sup>10</sup> <<https://www.francaisancien.net/activites/textes/chevalier-au-lion/G/Gpresentation.html>> [consulté le 10 novembre 2017].

L'utilisation d'incises rendait apparemment non nécessaire la désambiguïsation par un signe de ponctuation, à moins qu'elles ne terminent le tour de parole.

**4. Énoncés interrogatifs concaténés.** Trois des cas impliquant une incise et sept autres cas présentent un enchaînement d'énoncés interrogatifs. Ce type de contexte n'est pas marqué dans trois cas impliquant une incise et dans trois autres cas. Il est marqué dans quatre cas par « · » (6).

(6) Non sire · et se je uos oci · (13b)

D'une certaine manière, le *punctus* pourrait être considéré comme un signe de concaténation ayant ici le pouvoir d'absorber « .~ ». On expliquerait alors du même coup pourquoi les incises placées entre deux énoncés interrogatifs dus au même locuteur sont marquées par un « · », qui servirait de marque de concaténation (Llamas Pombo 2007).

**5. Cas résiduels.** À ce stade, on pourrait poser les règles de ponctuation suivantes, que le scribe a suivi avec une constance peu habituelle :

1. Les énoncés interrogatifs se terminant en cours de vers sont ponctués par « .~ » (20/41 cas).
2. Si l'énoncé implique une incise n'achevant pas le tour de parole, il n'est pas ponctué, à moins que l'énoncé suivant soit aussi interrogatif (4/21 cas non ponctués ; 2/21 cas marqués par un *punctus*).
3. Si l'énoncé interrogatif est suivi d'un autre énoncé interrogatif par le même locuteur, il est ponctué optionnellement par « · » (3/15 cas non ponctués, 4/15 cas ponctués).

Il subsiste huit cas résiduels qui résistent à ces règles. Parmi eux, on trouve : un passage non marqué qui pourrait être interprété comme un énoncé non interrogatif et une erreur manifeste (le ms. comporte une espace large pour tracer la seconde partie du *punctus interrogativus*). Enfin, dans deux cas, l'énoncé se termine par une abréviation encadrée de « · », signe qui pourrait « absorber » des signes plus complexes, ce qui renforce notre observation sous →4. Ces remarques portent le nombre de cas « non expliqués » à quatre : un cas non ponctué et trois qui sont marqués par un simple *punctus*.

**6. Conclusion.** Le scribe responsable de la copie G du *Chevalier au lion* emploie des signes qui sont pratiquement prévisibles dans 33 cas sur 37, ce qui est remarquable de régularité et nous permet d'identifier un contexte « ponctuable » systématique particulièrement saillant : la fin d'un énoncé interrogatif avant la fin du vers. Ce type de marquage interagit avec celui qui consiste à marquer les éléments de même type qui sont concaténés. On conçoit l'importance d'un marquage dans cette position pour l'interprétation du texte et, dans l'hypothèse probable d'une intonation propre à ces énoncés, son oralisation.

## Bibliographie

- BUSBY, Keith, NIXON, Terry, STONES, Alison & WALTERS, Lori (éds) (1993) *Les manuscrits de Chrétien de Troyes. The Manuscripts of Chrétien de Troyes*, Amsterdam, Rodopi.
- DENOYELLE Corinne (2010) *Poétique du dialogue médiéval*. Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- JONIN, Pierre (1958) *Prolégomènes à une édition d'Yvain*. Paris, Ophrys.
- LAVRENTIEV, Alexei (2009) *Tendances de la ponctuation dans les manuscrits et incunables français en prose, du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*. Lyon, ENS Lettres et sciences humaines Lyon [Thèse de doctorat <<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00494914>>].
- LLAMAS POMBO, Elena (2007) « Réflexions méthodologiques pour l'étude de la ponctuation médiévale », in *Systèmes graphiques de manuscrits médiévaux et incunables français*, A. LAVRENTIEV (éd.). Chambéry, Université de Savoie, 11-48.

- MAZZIOTTA, Nicolas (à par.) « Ponctuation des changements de locuteurs à l'intérieur de l'octosyllabe dans les manuscrits du *Chevalier au lion* de Chrétien de Troyes », *Romania*.
- MICHA, Alexandre (1939) *La tradition manuscrite des romans de Chrétien de Troyes*. Paris, Droz.
- PARKES, Malcolm B. (1992) *Pause and effect. An introduction to the history of punctuation in the West*. Cambridge, Scholar Press.
- (1978) « Punctuation, or pause and effect », in *Medieval eloquence. Studies in the theory and practice of medieval rhetoric*, J. J. MURPHY (éd.). Berkeley, Los Angeles et London, University of California Press, 127-142.

## **Que me vas tu cy flageollant ? Une périphrase verbale et la représentation de l'oral dans la diachronie du français (11<sup>e</sup> s.-17<sup>e</sup> s.)**

---

**Gabriella PARUSSA** (Université de la Sorbonne Nouvelle – Paris 3)

Les périphrases verbales formées avec des verbes de mouvements ont déjà fait l'objet d'investigations dans certaines grammaires et études linguistiques générales, ainsi que dans les domaines de la linguistique romane (Squartini 1998 ; Vincent 2012 ; Azzopardi et Sarrazin 2015) et de la linguistique diachronique (Gougenheim 1971 [1929] ; Schøsler 2006 ; Pusch 2003). Quel que soit le degré de grammaticalisation ou le sémantisme de ces formes périphrastiques (futur, formes verbales composées, formes duratives ou progressives), les linguistes se sont attachés à montrer les modalités et les causes de leur évolution depuis le latin jusqu'au FM. Il est admis que l'histoire des langues romanes se caractérise par le développement de nombreuses formes périphrastiques et on connaît mieux aujourd'hui les parcours de grammaticalisation de la plupart de ces structures à base verbale.

Les périphrases construites avec un verbe de mouvement (*venir / aller*) + forme verbale en *-ant*, dites *progressives* ou *duratives*, apparaissent dès les premiers textes en français et se maintiennent tout au long de l'histoire du français, mais avec des emplois et une fréquence très variables. Cette variabilité dans l'usage a été attribuée à des facteurs différents comme le degré de grammaticalisation, la présence d'autres tournures dans le système de la langue, le registre ou le style, mais, à notre connaissance, aucune étude approfondie n'a été menée pour montrer l'impact que pouvait avoir le mode de communication choisi. Est-ce que l'emploi de ces périphrases est lié à la langue écrite ou à la langue orale ? Est-ce que dans une diachronie longue on peut constater une différence entre ces emplois et la fréquence des périphrases ?

Les conclusions de l'étude d'ensemble de Gougenheim (1971 [1929]) peuvent paraître contradictoires : d'une part ces formes apparaissent d'abord dans des textes littéraires comme la chanson de gestes et de l'autre elles se développent jusqu'à la fin du moyen âge dans le registre quotidien et à l'oral (farces et moralités) : on peut se demander comment concilier l'impression d'une forte stylisation littéraire et la présence de ces mêmes formes dans registre de langue quotidien ou bas. Mais un nouveau changement a dû se produire dans le courant du 16<sup>e</sup> siècle : en effet, ces périphrases deviendraient progressivement, mais de manière indéniable, le propre d'une langue écrite et de registre élevé.

C'est pour évaluer si l'emploi de ces formes périphrastiques obéit à des critères liés aux conditions de la communication (orale / écrite) que nous nous proposons d'interroger différents corpus et bases de données : BFM de l'ENS de Lyon, Frantext ainsi que le CoDiF (en cours de constitution), dans une optique diachronique (l'empan chronologique choisi est le suivant : 11<sup>e</sup> s.-17<sup>e</sup> s.). Les formes apparaissant dans le dialogue seront comparées quantitativement et qualitativement,

à celles qui sont attestées dans les passages à caractère narratif, argumentatif ou autre, dans le but de mettre en évidence les spécificités éventuelles dans l'emploi des formes du type *va chantant*.

A cet objectif premier et fondamental s'ajoute l'intention d'étudier la distribution de ces formes en fonction d'autres paramètres comme le locuteur (sexe, âge, classe sociale, si possible), la situation de communication (distale / proximale), le registre de langue (formel, courant, vulgaire, etc.).

Cette contribution entend apporter une pierre à l'édifice de l'étude de la représentation de l'oral à l'écrit et de la reconstitution d'une grammaire de l'oral ancien, ainsi qu'à la compréhension du processus de grammaticalisation et de disparition de ces tournures périphrastiques.

## Bibliographie

- AZZOPARDI S. et SARRAZIN S. (2015). « Grammaticalisation, compositionnalité, variation : les périphrases verbales des langues romanes à la croisée des notions de temps, d'aspect et de modalité », *Cahiers de Praxématique*, 65. <<http://journals.openedition.org/praxematique/4134>>
- BAT-ZEEV S. et LE QUERLER N. éds. (2005). *Les Périphrases verbales*, Amsterdam, John Benjamins, 83-102.
- GOUGENHEIM G. (1971 [1929]). *Les Périphrases verbales en français*, Paris, Nizet.
- PUSCH C. (2003). « La grammaticalisation de l'aspectualité : les périphrases à valeur progressive en français », *Verbum*, 25/4, 495-508.  
<[http://www.romanistik.unifreiburg.de/pusch/Download/verbum\\_aspect.pdf](http://www.romanistik.unifreiburg.de/pusch/Download/verbum_aspect.pdf)>
- SCHØSLER, Lene (2007). « Grammaticalisation et dégrammaticalisation : Étude des constructions progressives en français du type *Pierre va / vient / est chantant* », *Sémantique et diachronie du système verbal français*, LABEAU, E., VETTERS C. et CAUDAL P. (éds.) Amsterdam, Rodopi, 91-119.  
<<http://www.staff.hum.ku.dk/schoesl/artikler/Grammaticalisation.pdf>>
- SQUARTINI M. (1998). *Verbal Periphrases in Romance, Empirical Approaches to Language Typology*, Berlin-New-York, De Gruyter.

## L'emploi des termes d'adresse dans l'œuvre romanesque de Leónora Miano

---

**Maribel PEÑALVER VICEA** (Universidad de Alicante)

« Il faut tout mettre en mots. C'est comme ça qu'on neutralise le mal. Quand on nomme, l'événement perd de sa vitalité. Je viens d'une société marquée par l'oralité, mais certaines paroles ne s'énoncent pas ; celles qui font mal, sur le plan individuel ou collectif. Verbaliser une chose risque de la créer [...] »<sup>11</sup>.

Ces mots, qui appartiennent à Leónora Miano, furent prononcés lors d'un entretien, en 2016, à la suite de la parution de *Crépuscule du tourment*, où l'on peut constater à quel point l'oralité adopte une place centrale dans son œuvre. Parmi les marques d'oralité dont l'auteure se sert dans ses romans, les termes d'adresse, dont *ma fille*, *garçon*, *femme*, *vieil homme*, sont fréquemment employés.

Notre proposition sera consacrée aux termes d'adresse en tant que marqueurs d'oralité dans trois romans de Leónora Miano (*Suite africaine : L'intérieur de la nuit ; Contours du jour qui vient* et *Les aubes écarlates*) où elle s'en sert de manière récurrente.

---

<sup>11</sup> <http://www.axellemag.be/rencontre-lecrivaine-leonora-miano/>

D'après Kerbrat-Orecchioni (1992), les termes d'adresse constituent « l'ensemble des expressions dont dispose le locuteur pour désigner son ou ses allocutaires ». Les TA (Lagorgette 1998) rendent transparente la posture du locuteur, tout en affichant des mécanismes de réglage social de leur rapport (valeur relationnelle), et se prêtent à la fois à « renforcer ou atténuer un acte de langage » (C. Denoyelle, 2016).

À partir des travaux de Kerbrat-Orecchioni (1992) nous nous appuyons notamment sur les dernières recherches menées par D. Lagorgette (1998, 2004, 2007) et celles entamées par C. Denoyelle (2016) qui insistent sur la valeur pragmatique de ces phénomènes d'oralité en prenant compte de leur dimension sociale. C'est en étudiant ces unités ou syntagmes en combinaison, au sein de notre corpus, que l'on pourra préciser leur valeur pragmatique (Lagorgette 2004 ; Denoyelle 2016). On ne pourra donc faire abstraction, pour l'étude des TA, des réalités des contextes sociaux où les textes émergent : la France ; le Cameroun ; le colonialisme ; le postcolonialisme ; l'afropéanisme). Dans ce sens, le rapport que les TA établit avec le tutoiement n'est pas aléatoire dans notre corpus, les relations de pouvoir cristallisant largement dans ce type d'écriture. Les occurrences relevant des TA cohabitent avec d'autres marques d'oralité graphiques, telles que l'exclamation ou les points de suspension, pour signaler leur nature orale dans l'écrit, et seront également abordés dans notre étude.

## Bibliographie

- ANDRE-LAROCHEBOUVY, D. (1984), *La Conversation quotidienne*, Paris, Didier Erudition.
- ANSCOMBRE, J.-C., (1981) « Marqueurs et hypermarqueurs de dérivation illocutoire : notions et problèmes », *Cahiers de linguistique française*, 3, 75-124.
- ANSCOMBRE, J.-C. et DUCROT O., (1983) *L'Argumentation dans la langue*, Liège, Pierre Mardaga
- DOSTIE, G., (2004) *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs. Analyse sémantique et traitement lexicographique*, Bruxelles, Duculot.
- GADET, F., (1997) *Le français ordinaire*, Paris, Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C., (2010) *S'adresser à autrui : Les formes nominales d'adresse en français*, Chambéry, éd. de l'Université de Savoie.
- (1992) *Les Interactions verbales*, t. 2, Paris, Armand Colin.
- LAGORGETTE, D., (2003) « Termes d'adresse, insultes et notion de détachement en diachronie » *Cahiers de praxématique*, 40, 43-69.
- 2004, « Termes d'adresse et verbes de parole en moyen français : approche pragmatique », dans J. M. LOPEZ-MUÑOZ, S. MARNETTE et L. ROSIER (éds.) *Le Discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan ; 194-203.
- (2007) « Termes d'adresse ou insultes : discours sur l'autre ou sur moi ? », dans W. AYRES-BENNET et M. C. JONES (éds.), *The French Language and Questions of Identity*, Modern Humanities Research Association and Maney Publishing, 116-128.
- LAGORGETTE, D., OPERMANN-MARSAUX, E. et RODRIGUEZ SOMOLINOS, A., (éds), (2006) *Langue française*, 149, *Enonciation et pragmatique : approche diachronique*.
- LEHMANN, S., (2010) « L'évolution des termes d'adresse à contenu social en ancien et en moyen français ». *CORELA L'interpellation* <<http://corela.revues.org/1610>>.
- PERRET, D., (1968) « Termes d'adresse et injures », *Cahiers de lexicologie*, 12, 3-14.
- RODRIGUEZ SOMOLINOS, A., (2011) « Présentation », *Langages*, 184, *Les marqueurs du discours : approches contrastives*, 3-12.
- RODRIGUEZ SOMOLINOS, A., (éd), (2013) *Diachroniques*, 3, *Marques d'oralité en français médiéval*.

## Du verbe au marqueur verbal : évolution historique en français

---

**Stefan SCHNEIDER** (Karl-Franzens-Universität Graz)

La présente communication aborde un sujet qui relève de la pragmatique diachronique et des marques d'oralité dans une approche qui complète l'analyse pragmatique avec des concepts dérivés de la grammaire de construction, notamment du réseau de constructions.

Les études de Hofmann (1926), Schwyzer (1939) et, plus récemment, Bolkestein (1998a, 1998b) ont confirmé que, dans le latin écrit informel, les verbes *arbitror*, *censeo*, *credo*, *existimo*, *opinor*, *puto* et *sentio* pouvaient être employés en position parenthétique (ou détachée) comme marqueurs verbaux. Les recherches de Schneider (2012), Schneider et Glikman (2015) et Glikman et Schneider (2018) abordent la question de la transmission de la construction parenthétique avec sa fonction pragmatique au français et aux langues romanes en général. Dans une étude comparable, Vázquez Rozas (2006) analyse l'émergence de l'usage parenthétique du verbe espagnol *supongo*. À ce propos, on pourrait se demander si la construction a été réinventée ou si elle a été transmise du latin aux langues romanes par voie orale ou écrite. En tout cas, vu que, des verbes mentionnés ci-dessus, seul *credo* a subsisté comme marqueur verbal dans les langues romanes, la construction a dû être complétée par de nouveaux verbes et formes syntaxiques qui se sont développés au cours de l'histoire de ces langues.

La communication analyse quatre verbes cognitifs français (*je crois*, *j'imagine*, *je pense* et *je suppose*) dans les textes de la *Base de français médiéval* (<txm.bfm-corpus.org>), du *Dictionnaire du moyen français* (<www.atilf.fr/dmf>) et de la base *Frantext* (<www.frantext.fr>) et examine leur évolution à partir de l'ancien français jusqu'au français moderne. L'examen se concentre sur la première personne du singulier du présent de l'indicatif parce que c'est la forme qui montre la tendance la plus forte à développer l'usage de marqueur verbal. Les questions principales posées dans l'étude sont les suivantes : Dans quelles constructions apparaissent les verbes ? Dans quelle séquence chronologique apparaissent les constructions de chaque verbe ? Comment évoluent leurs réseaux de constructions ? Quelles sont les étapes sur le chemin vers la construction de marqueur verbal ?

L'analyse révèle que chaque verbe apparaît dans un réseau de plusieurs constructions, parmi lesquelles se distinguent les suivantes :

1. *Ce*+verbe médian ou final (*ce*+V)
2. Verbe+*que*+clause (V+*que*+CL)
3. *Comme*+verbe médian ou final (*comme*+V)
4. Verbe médian ou final (V)

Les exemples suivants tirés des textes du *Dictionnaire du moyen français* illustrent ces constructions pour la période 1350 et 1450 :

- (1) /Noblece leur faisoit ce faire,/Com vous dites, mais autre affaire,/Ce croy je, les y conduisoit,/ (Christine de Pizan : *Le livre du chemin de long estude* [Püschel 1881], p. 166)
- (2) Et, par mon serement, je croy/Qu' il n' est nul si grant crevecuer./ (Alain Chartier : *Le Debat du Heral, du Vassault et du Villain* [Laidlaw 1974], p. 429)
- (3) /Vous auriés, comme je croy,/Pitié du mal que me guerroye./ (Charles d'Orléans : *Ballades* [Champion 1966], p. 31)
- (4) /Sur toutes fleurs tient on la rose a belle/Et en apriés, je croi, la violette;/ (Jean Froissart : *Ballades* [Baudouin 1978], p. 13)

Les réseaux changent en fonction du verbe et du temps. Chaque réseau contient un certain nombre de constructions et chaque construction y atteint un certain pourcentage d'occurrences, comme l'ont déjà montré au niveau synchronique Thompson et Mulac (1991a, 1991b) pour l'anglais /

*think*. Dans le cas de *je crois*, pendant la période 1350-1450, toutes les constructions sont présentes, chacune avec son pourcentage d'occurrences. Mais, dans les périodes précédentes et suivantes, les inventaires de constructions et les pourcentages respectifs de *je crois* ne sont pas les mêmes.

Les différences entre les réseaux respectifs de *j'imagine*, *je pense* et *je suppose* sont encore plus évidentes. Par exemple, vu que les premières attestations de *j'imagine* datent du 14<sup>e</sup> siècle, la construction *ce+V* n'a pas eu le temps de s'établir. De plus, dans les premières attestations, *j'imagine* possède encore un signifié concret et spécifique ('représenter mentalement l'image de quelque chose ou de quelqu'un'). C'est seulement plus tard que le verbe acquiert le signifié abstrait et épistémique compatible avec l'usage de marqueur verbal.

## Bibliographie

- BOLKESTEIN, A. Machtelt (1998a) « Modalizing one's message in Latin: 'parenthetical' *verba sentienti* », in *Actes du colloque Oratio soluta-Oratio numerosa. Les mécanismes linguistiques de cohésion et de rupture dans la prose latine*, TEMES, Charles M. Ternes & LONGRÉE, Dominique (éds.). Bruxelles, Centre Alexandre Wiltheim, p. 22-33.
- (1998b) « Between brackets : (some properties of) parenthetical clauses in Latin. An investigation of the language of Cicero's letters », in *Latin in use. Amsterdam studies in the pragmatics of Latin*, RISSELADA, Rodie (éd.). Amsterdam, J. C. Gieben, p. 1-17.
- GLIKMAN, Julie & SCHNEIDER, Stefan (2018) « Constructions parenthétiques, marques d'oralité et type de textes en diachronie du français », in *Nouvelles voies d'accès au changement linguistique*, AYRES-BENNETT, Wendy, CARLIER, Anne, GLIKMAN, Julie, RAINSFORD, Thomas M. & SIOUFFI, Gilles (éds.). Paris, Classiques Garnier, p. 317-334.
- HOFMANN, Johann Baptist (1926) *Lateinische Umgangssprache*. Heidelberg, Carl Winters Universitätsbuchhandlung.
- SCHNEIDER, Stefan (2012) « Les clauses parenthétiques dans les textes de la Nouvelle-France du 17<sup>e</sup> et du 18<sup>e</sup> siècle : aspects pragmatiques, syntaxiques et diachroniques », in *Entre rectio et incidence : des constructions verbales atypiques ? Études sur je crois, je pense et autres parenthétiques (= Linx 61)*, GLIKMAN, Julie & AVANZI, Mathieu (éds.). Nanterre, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, p. 87-102
- SCHNEIDER, Stefan & GLIKMAN, Julie (2015) « Origin and development of French parenthetical verbs », in *Parenthetical verbs*, SCHNEIDER, Stefan, GLIKMAN, Julie & AVANZI, Mathieu (éds.). Berlin, De Gruyter, p. 163-188.
- SCHWYZER, Eduard (1939) *Die Parenthese im engern und weitem Sinne. Abhandlungen der Preußischen Akademie der Wissenschaften, Jahrgang 1939, Philosophisch-historische Klasse, Nr. 6*. Berlin, Verlag der Akademie der Wissenschaften.
- THOMPSON, Sandra A. & MULAC, Anthony (1991a) « The discourse conditions for the use of the complementizer *that* in conversational English ». *Journal of Pragmatics*, 15, p. 237-251.
- (1991b) « A quantitative perspective on the grammaticization of epistemic parentheticals in English », in *Approaches to grammaticalization. Vol. 2 : Focus on types of grammatical markers*, TRAUGOTT, Elizabeth C. & HEINE, Bernd (éds.). Amsterdam, Benjamins, p. 313-329.
- VÁQUEZ ROZAS, Victoria (2006) « Construcción gramatical y valor epistémico. El caso de *supongo* », in *Actas del XXXV Simposio Internacional de la Sociedad Española de Lingüística*, VILLAYANDRE LLAMAZARES, Milka (éd.). León, Universidad de León, Dpto. de Filología Hispánica y Clásica, p. 1888-1900.

## Oui mais... oui mais quoi ? Atténuation et mise à distance dans un corpus d'interactions orales

---

Marie SKROVEC (Université d'Orléans)

Lotfi ABOUDA (Université d'Orléans)

Si de nombreuses études ont déjà été consacrées à la pragmatization des marqueurs du discours (MD) (Fischer 2006, Dostie 2004, Schiffrin 1987, entre autres), seules certaines d'entre elles, dans une période plus récente, les ont envisagés au sein de collocations (*cf.* Dostie 2013 pour les collocations de *donc*). Dans un corpus oral d'environ un million de mots, tiré des *Enquêtes Sociolinguistiques à Orléans* (ESLO), qui présente la particularité d'offrir un recul diachronique de 40 ans (ESLO1 : 1968-1971 ; ESLO2 : 2008- ), nous avons relevé l'ensemble des séquences *oui mais*, dont nous avons identifié la distribution. Cette construction se trouve suivie soit d'un contenu propositionnel *oui mais p*, soit d'un certain nombre de marqueurs de types : *oui mais non* (11 occurrences), *oui mais bon* (11 occurrences), *oui mais enfin* (83 occurrences). D'autres expressions existent (*oui mais décidément*, *oui mais en principe*, etc.) mais sont analysables comme des modifieurs internes à la proposition qui suit, et n'obéissent donc pas aux critères habituels de MD (voir notamment Dostie 2013 et Dostie/Pusch 2007) :

- (1) **oui mais en principe** ils ne considèrent pas ça comme un cours en tant qu'assistante (ESLO1\_CONF503)

Nous nous proposons dans cette communication de focaliser notre attention sur les combinaisons ci-dessus, identifiées au préalable par une requête CQL grâce au logiciel TXM (Heiden 2010), puis vérifiées par l'écoute systématique des extraits sonores, pour ne retenir que les cas de collocation en écartant les *oui* et *mais* séparés par une pause.

A partir d'une analyse qualitative du corpus d'occurrences, nous établissons une typologie des opérations prises en charge par ces combinaisons de marqueurs, qui partagent des caractéristiques structurelles et se situent dans un même champ sémantico-pragmatique. D'un point de vue structurel, la construction fonctionne comme marqueur interpropositionnel, au sein d'un schéma A *oui mais non/bon/enfin* B : la proposition A est forcément émise par l'interlocuteur. Du point de vue sémantico-pragmatique, ces marqueurs font partie de ce que Fraser (2009 : 893) nomme les « discourse management markers » qui « signalent un métacommentaire sur la structure du discours ». Plus précisément, ces marqueurs complexes opèrent au sein d'un mouvement argumentatif en deux temps, au service d'une mise à distance atténuée de la parole d'autrui, ce qui leur confère un caractère éminemment interactionnel. En effet, le locuteur admet avec *oui* ce qu'énonce l'interlocuteur (que ce soit le dit ou le fait de dire), avant d'introduire avec *mais* un nouvel objet de discours qui s'oppose à A ou à la conclusion de A :

- (2) ch\_MP dont vous ne souffrez pas parce que vous vous avez la voiture et vous conduisez donc euh  
MX 953 : oui  
MX953FEM : **oui mais bon** lui aussi il souffre parce que si vous voulez euh chaque fois qu'on va en ville chez le médecin et tout ça y a y a les embouteillages partout (ESLO2\_ENT\_1082\_C)

Cette stratégie de dialogisme argumentatif est ainsi mise au service de l'interaction, pour gérer les « déplacements de cadre » (*frame shifts*, Goffman 1981, Maschler & Schiffrin 2015) que constituent les réorientations topicales contradictoires. En effet, cette construction est mobilisée soit pour atténuer le risque interactionnel que représente une prise de parole non convergente de mise à distance des propos d'autrui (exemple 2), soit pour mettre à distance le simple fait que l'autre parle, et atténuer ainsi une prise de parole à caractère concurrentiel, comme dans l'exemple 3 où INC1 est face à un locuteur qui domine la scène verbale :

- (3) INC 4 : c'est un mec qui n'écoute pas Marc c'est un mec qui parle  
INC 1 : **oui mais non mais** il est doué pour euh pour euh noyer le poisson  
(ESLO2\_REP\_01\_02\_C)

Après une présentation du corpus d'étude et de la méthodologie, nous établirons une typologie des emplois de ces marqueurs à partir de leurs caractéristiques sémantico-pragmatiques, pour montrer qu'ils constituent un ensemble de constructions remplissant des fonctions connexes (de nature méta-énonciative, à la fois textuelles, interpersonnelles et cognitives, cf. Maschler & Schiffrin 2015 : 196) entre mise à distance et atténuation des propos d'autrui.

## Bibliographie

- ANSCOMBRE, J.-C. & DUCROT, O. (1977) « Deux mais en français ? », *Lingua* 43, 23-40.
- BRUXELLES S., DOS REIS NUNES G., GOUAZE J., FOUQUIER E., DUCROT O., REMIS A. (1976) « Mais occupe-toi d'Amélie », *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 2, 6, *Le sport, l'Etat et la violence*, 47-62.
- CAREL, M. (2002) « Occupe-toi d'Amélie » emploi contrastif de *mais* et illustration », *Cahiers de linguistique française* 24, 169-205.
- DOSTIE, G (2013) « Les associations de marqueurs discursifs - De la cooccurrence libre à la collocation », *Forms and Functions of Formulaic Construction Units in Conversation Linguistik online* 62, 5.
- DOSTIE, G. et Pusch, C. D. (2007) « Introduction. Les marqueurs discursifs. Sens et variation », *Langue française* 154/2, 3-12.
- FISCHER, K. (2006) *Approaches to Discourse Particles*, Amsterdam : Elsevier.
- FRASER, B. (2009) « Topic orientation markers », *Journal of Pragmatics*, 41(5), 892-898.
- GOFFMAN, E. (1981) *Forms of Talk*. Philadelphia: University of Pennsylvania Press.
- GOURNAY, L. (2011) « Connecteurs d'altérité dans une perspective contrastive français-anglais », *Revue française de linguistique appliquée*, Vol. XVI, 75-89.
- HEIDEN, S. (2010) « The TXM Platform : Building Open-Source Textual Analysis Software Compatible with the TEI Encoding Scheme », in K. I. RYO OTOGURO (éd.), *24<sup>th</sup> Pacific Asia Conference on Language, Information and Computation*, 389-398.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (2001) « *Oui, Non, Si* : un trio célèbre et méconnu », *Marges Linguistiques*, 3, 95-119.
- MASCHLER, Y. et SCHIFFRIN, D. (2015) « Discourse markers : Language, meaning, and context » in Deborah TANNEN, Heidi E. HAMILTON, and Deborah SCHIFFRIN (eds.), *The Handbook of Discourse Analysis*, Second edition. Chichester, UK : John Wiley & Sons, Ltd. 189-221.
- PLANTIN, C. (1982) « *Oui* et *non* sont-ils des 'pro-phrases' ? », *Le français moderne* 50/3, 252-265.
- SCHIFFRIN, D. (1987) *Discourse markers*. Cambridge: Cambridge University Press.
- WILMET, M. (1976) « 'Oui', 'si' et 'non' en français moderne », *Le français moderne* 44/3, 229-251.

## Représenter le discours « polyphonique » dans les textes dramatiques médiévaux : étude des stratégies linguistiques et rhétoriques

---

**Michela SPACAGNO** (Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3)

Les auteurs de théâtre médiéval se sont souvent heurtés à la difficulté de devoir recourir à la linéarité de l'écriture pour représenter des scènes dramatiques collectives où plusieurs personnages d'un même groupe prennent la parole de manière répétitive, voire simultanée. Notre communication se propose alors d'analyser en détail les stratégies linguistiques et rhétoriques mises en place pour l'écriture du discours « polyphonique » dans un corpus de textes dramatiques médiévaux. Le terme « polyphonie » doit être compris ici dans son sens strictement musical de superposition de deux ou plusieurs voix mélodiquement indépendantes qui se combinent pour former un ensemble harmonieux (*TLFi, Le Grand Robert de la langue française*). Ce sens doit être distingué de celui attribué par Ducrot (1984) et Anscombe (2009) à la notion de « polyphonie » qui s'emploie pour désigner la présence au sein d'un même énoncé d'une pluralité de voix autres que celle du locuteur.

Notre enquête des modalités linguistiques permettant la représentation de la voix collective sera menée sur un corpus de textes dramatiques de genre différent (mystères, farces, comédies), couvrant une période allant de la fin du 14<sup>e</sup> à la fin du 16<sup>e</sup> siècle, auxquels nous avons eu accès à partir du corpus textuel CoDiF (Corpus de dialogues en français), constitué par un groupe de chercheurs de l'équipe de linguistique Clesthia (EA7345) de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3. Il s'agit d'un corpus informatisé, composé surtout de textes dramatiques en vers et prose, de comptes-rendus de procès, ou de dialogues extraits de textes narratifs, couvrant toute la période du XIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours. Le but de l'équipe est d'enquêter les moyens de représentation de l'oral à l'écrit dans des textes qui réservent une place importante à la représentation de la parole. Pour notre communication, nous n'analyserons qu'une partie du corpus de textes dramatiques qui datent de la période médiévale indiquée.

Nous pouvons déjà établir que ce discours collectif se retrouve le plus souvent dans des interactions dramatiques caractéristiques et récurrentes comme les scènes de salutation, de remerciement, de bataille, de tortures impliquant généralement un certain nombre de personnages qui peuvent partager la même réplique ou qui sont impliqués dans des échanges animés, caractérisés par des séries de questions-réponses ou d'exclamations diverses. Il s'agit donc de situations de communication qui demandent souvent l'accomplissement d'un acte de langage.

Plusieurs études ont récemment abordé le thème de la mise en scène du discours collectif dans les textes dramatiques médiévaux, mais en s'intéressant à des aspects linguistiques plus précis et ponctuels comme celui de l'expression de formes particulières telles que le chœur (Longtin 2013), et le polylogue (Donoyelle 2013) et de leur fonctionnement dans les textes. D'autres travaux moins récents ont contribué à dresser les caractéristiques linguistiques d'une typologie de discours polyphonique particulier, celui diabolique, présent dans les mystères médiévaux (Parussa 2004, Dupras 2006).

Notre étude sera menée sur un corpus plus large selon une approche très ancrée dans la linguistique : d'un côté, nous nous intéresserons aux phénomènes linguistiques permettant de rendre compte de la distribution de la parole (qui parle ? à qui ? d'une seule voix ? plusieurs voix ?), de l'autre, nous nous intéresserons plus spécifiquement à des aspects de nature syntaxique ainsi que pragmatique (expression du sujet, temps verbaux, phénomènes de dislocation). Nous analyserons également l'emploi de certaines marques d'oralité telles que par exemple les marqueurs discursifs, les interjections, les termes d'adresse, et notamment le rôle spécifique qu'elles jouent dans la représentation et la structuration du discours collectif. Les outils mis à disposition par l'analyse conversationnelle (Traverso 2012) nous aideront aussi à mieux décrire tous ces éléments ainsi que leur fonctionnement dans les échanges collectifs.

Parallèlement, nous étudierons aussi les procédés formels qui ont permis l'enregistrement du discours polyphonique dans notre corpus. Un premier examen des textes a permis de vérifier la présence de formes métriques particulières telles que les rondeaux qui rendent possible le formatage à l'écrit d'une situation intrigée et simultanée qui se produit à l'oral. Dans d'autres pièces, le discours polyphonique coïncide souvent avec un vers surnuméraire (Leroux 2003, 2013), extérieur à la trame versifiée, qui se présente généralement sous la forme d'une formule figée ou d'une injonction, servant de didascalie scénique interne pour les acteurs qui devaient alors improviser à l'oral.

Les modalités linguistiques et rhétoriques permettant de rendre compte de la polyphonie seront également analysés selon une perspective diachronique qui nous permettra de cerner d'éventuels changements survenus notamment lors du passage du moyen français au français préclassique. Le but est donc celui de repérer une évolution dans l'expression et le formatage du discours polyphonique qui se produit dans les textes.

Plus globalement, nous espérons que cette étude permettra d'enrichir notre connaissance de la représentation de l'oral à l'écrit et particulièrement pour ce qui concerne les textes dramatiques commençant seulement récemment à être exploités (Parussa 2018 ; Oppermann-Marsaux 2018). Ces phénomènes pouvant ensuite être intégrés dans des études plus larges, notamment selon une perspective diachronique.

## Bibliographie

AUSTIN, John Langshaw (1970), *Quand dire c'est faire*, Paris, Le Seuil.

ANSCOMBRE, Jean-Claude (2009) *La comédie de la polyphonie et ses personnages*, Langue française vol. 164, no. 4, 11-31.

– (2014) « Présentation », *Médiativité, polyphonie et modalité en français : études synchroniques et diachroniques*, (éds.) Jean-Claude ANSCOMBRE, Evelyne OPPERMAN-MARSAUX, Amalia RODRIGUEZ SOMOLINOS, Presses Sorbonne Nouvelle, Paris.

DENOYELLE, Corinne (2013) « La construction des dialogues à plusieurs personnages au théâtre », *De l'oral à l'écrit. Le dialogue à travers les genres romanesque et théâtral*, Études réunies par Corinne DENOYELLE, Orléans, Paradigme, « Medievalia », n° 80, 327-349.

DUCROT, Oswald (1984), *Le dire et le dit*, Paris, Ed. de Minuit.

DUPRAS, Elyse (2006), *Diabes et saints. Rôle des diabes dans les mystères hagiographiques français*, Genève, Droz.

KUROIWA, Taku, LEROUX, Xavier, SMITH, Darwin (2010) « De l'oral à l'oral : réflexions sur la transmission écrite des textes dramatiques du Moyen Âge », *Médiévales*, 59, 17-39.

LEROUX, Xavier (2013) « Des vers sans rime ni raison ? Remarques sur les vers dits "orphelins" dans les mystères du Moyen Âge », *Revue des Langues Romanes*, 117 (1), 27-48.

– (2003) (éd.), *Le Mystère de la Conception*, thèse de doctorat, Université de Paris IV-Sorbonne, (non publiée).

LONGTIN, Mario (2013) « Chœur à chœur. Le *Mystère de sainte Barbe en cinq journées* et le roman médiéval », *De l'oral à l'écrit. Le dialogue à travers les genres romanesque et théâtral*, études réunies par Corinne Denoyelle, Orléans, Paradigme, « Medievalia » 80, 301-325

OPPERMAN-MARSAUX, Evelyne (2018) « Quelques observations sur l'oral représenté en moyen français, à partir de la comparaison de discours directs et de dialogues de théâtre », *Nouvelles voies d'accès au changement linguistique*, Paris, Classiques Garnier, 221-237.

PARUSSA, Gabriella (2004) « Paroles de diabes. Essai d'une typologie du discours diabolique dans les mystères religieux du XVe siècle », *Pour acquérir honneur et pris. Mélanges Di Stefano*, Montréal, CERES, 409-422.

- (2018) « La représentation de l’oral à l’écrit et la diachronie du français : un nouveau projet de recherche », *Nouvelles voies d’accès au changement linguistique*, Paris, Classiques Garnier, 181-199.
- TRAVERSO, Véronique (2012) « Analyses interactionnelles : repères, questions saillantes et évolution », *Langue française*, 175, 3-17.

## La représentation de l’oral dans les cours publiés

---

**Pierre-Yves TESTENOIRE** (Université Paris-Sorbonne)

La publication d’un cours universitaire est une pratique ancienne et courante dans le monde savant qui soulève des problèmes intéressants aussi bien le linguiste que l’historien des sciences. Le cours –pris ici au sens de « livre reproduisant les leçons d’un cours » – constitue un genre savant dont les caractéristiques linguistiques ont, à ce jour, été peu étudiées. Cette proposition se veut une contribution à la description de ce genre via l’analyse spécifique des représentations de l’oral qu’il autorise.

La publication d’une parole enseignante est une pratique presque aussi ancienne que l’histoire de la pensée occidentale : une partie du corpus aristotélicien, on le sait, n’est rien d’autre que les notes de cours destinées aux auditeurs du Lycée. Sans remonter aussi loin, l’idée de publier ses cours immédiatement après les avoir donnés semble émerger à la fin du XV<sup>e</sup> (Mandosio, 2008) et accompagner l’essor de l’imprimerie. Sous l’Ancien Régime comme au XIX<sup>e</sup> siècle, la publication d’un cours est un moyen répandu de diffusion du savoir au-delà de l’auditoire immédiat du cours. La constitution par ce biais d’un « public différé » du cours (Bruter, 2008) répond, selon les acteurs qui en sont à l’origine, à plusieurs objectifs : manuélistation du savoir, préservation par des disciples fidèles de la parole d’un maître révérend, objectifs commerciaux, parfois même politiques. Le développement de l’université moderne suscite une expansion sensible du nombre de cours publiés au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècles. Aussi notre étude s’appuiera sur un corpus de cours universitaires en sciences humaines publiés en langue française entre 1850 et aujourd’hui.

On proposera, dans un premier temps, une taxinomie des différentes configurations attestées à partir du croisement de deux critères :

- Le statut de l’éditeur du cours : (1) le professeur lui-même, par ex. Brunetière (1894); (2) un ou plusieurs auditeurs, par ex. Havet (1886) ; (3) l’institution dans laquelle le cours est professé, les leçons inaugurales du Collège de France par ex. ; ou (4) un éditeur externe, par ex. Bergson (1990-2000).
- Les sources exploitées : (1) les notes du professeur, par ex. Durkheim 1950 ; (2) les notes des auditeurs, par ex. Benveniste 2012 ; (3) des documents institutionnels, par ex. Merleau-Ponty (1968) ; (4) des enregistrements, par ex. Foucault (1997) ou Bourdieu (2012).

Ces différentes configurations éditoriales seront ensuite mises en relation avec les modalités de représentation du discours magistral et de son caractère oral. Si choisir de donner à un livre la forme d’un cours implique une relation entre le texte produit et le discours oral tenu, le problème de la relation entre le texte établi et l’évènement oral du discours professoral se pose en des termes différents selon la source privilégiée pour l’établissement du texte.

Dans le cas des cours fondés sur les écrits préparant le discours oral (notes du professeur ou photocopiés préparés en amont du cours), c’est le problème de l’actualisation de l’écrit dans la

performance orale qui est posé. Les écrits préparant un cours relèvent de ces « avant-dires » tels que les a définis et problématisés G. Philippe (2014), dont l'une des particularités est l'alternance fréquente de passages rédigés et de passages notationnels. L'oralisation de ces segments notationnels et de toutes les spécificités de l'écrit – abréviations, ponctuation, topographie de l'écrit, signes non verbaux... – varient fortement d'un professeur à l'autre. Cette latitude dans le transcodage oral/écrit lors des performances orales ainsi que la récurrence de passages improvisés ou, inversement, de passages préparés mais non oralisés, convainquent la plupart des éditeurs que la représentation du cours dispensé n'est pas réductible à sa préparation écrite. Dès lors, certaines éditions actent la spécificité des deux médias : ainsi la publication des notes préparatoires des cours de Barthes au Collège de France (2002-2003) s'est accompagnée de la mise en ligne, sur un site créé par la maison d'édition, des enregistrements de séances<sup>12</sup>. Le plus souvent, ce sont des dispositifs typographiques qui servent à marquer l'écart entre l'écrit et la performance orale : taille et police différentes signalant des passages préparés mais non oralisés (Barthes, 2015), notes de bas de page pour des développements oraux non préparés à l'écrit (Barthes, 2002), crochets pour signaler les passages ajoutés après la performance orale (Jullian, 1930-1931) ...

Pour les cours fondés sur les écrits produits en aval du cours en interaction avec celui-ci (les notes des étudiants), la représentation du discours oral rencontre le problème spécifique de la prise de note. La complexité de l'opération de prise de note, qui repose simultanément sur un processus d'écoute et de compréhension et sur un processus rédactionnel, et le décalage entre la vitesse d'émission en production oral et en production écrite font des prises de notes des « sélections d'information » (Piolat, 2006) du discours représenté. Cette sélection s'opère selon une multitude de paramètres : style professoral (cours lu, dicté, improvisé...), conditions matérielles et environnement acoustique de l'enseignement et de la prise de note, méthodes de notation adoptées (linéaire, sténographie, planifiée...), degré d'expertise du noteur, fonctions et finalités qu'il assigne à sa prise de note... Ces différents paramètres expliquent les variations, à la fois formelles et de contenu, qui s'observent entre différentes prises de notes d'un même cours. Quant aux *cours* fondés sur des enregistrements, ils rencontrent les problèmes de transcription de l'oral identifiés depuis longtemps par les linguistes spécialistes de l'oral (par ex. Blanche Benveniste & Jeanjean 1987). Destinés à la lecture, les *cours* présentent très majoritairement une transcription orthographique ponctuée. Les préfaces des *cours* révèlent une conception le plus souvent naïve du transcodage de l'oral en écrit où les éditeurs proclament une fidélité au discours oral simplement débarrassé de ses « scories », ce qui revient, dans les faits, à ne pas traiter l'intonation et à rapprocher la syntaxe de l'oral de celle de l'écrit en supprimant les hésitations, les phatèmes, les phénomènes d'amorces ou de répétitions.

On étudiera les modalités de représentation du « discours oral » dans le *cours* publié en montrant qu'elles se situent aussi bien à des niveaux micro textuels, comme le codage des traits prosodiques et syntaxiques, qu'au niveau macro de l'organisation textuelle : la conservation de traces de la temporalité propre du cours, par le découpage en différentes leçons, datées ou non, en est un exemple. L'objectif de la communication est de dessiner une cartographie des choix de représentation de l'oral dans ce genre d'écrit. Ces choix sont déterminés par l'image que le cours entend donner de sa relation au discours oral effectivement tenu et qui se distribue entre deux pôles : une image de fidélité construite par des effets d'oralité (adresses à l'auditoire, découpage du texte en séances, phrases interrompues ou certaines constructions syntaxiques) et l'image d'une reconstruction livresque assumée par les éditeurs.

---

<sup>12</sup> Le site en question a été fermé par la maison d'édition pour des raisons économiques : <http://roland-barthes.org/index.html>.

## Bibliographie

### Sources primaires

- BARTHES R. (2002), *Comment vivre ensemble. Cours et séminaires au Collège de France (1976-1977)*, éd. C. COSTE, Paris : Seuil – Imec.
- (2002), *Le neutre. Cours au Collège de France (1977-1978)*. éd. Th. CLERC, Paris : Seuil – Imec.
- (2003), *La préparation du roman I et II, Cours et séminaires au Collège de France (1979-1980)*, éd. N. LEGER, Paris : Seuil – Imec.
- (2015), *La préparation du roman*, éd. É. MARTY & N. LEGER, Paris : Seuil.
- BENVENISTE É. (2012), *Dernières Leçons. Collège de France (1968-1969)*, éd. J.-C. COQUET & I. FENOGLIO, Paris : Seuil/Gallimard.
- Bergson H. (1990-2000), *Cours I-IV*, éd. H. Hude, Paris : PUF.
- BOURDIEU P. (2012), *Sur l'Etat. Cours au Collège de France (1989-1992)*, éd. P. CHAMPAGNE, R. LENOIR, F. POUPEAU, M.-C. RIVIERE, Paris : Seuil.
- BRUNETIERE F. (1894), *L'évolution de la poésie lyrique en France au dix-neuvième siècle. Leçons professées à la Sorbonne*, Paris : Hachette.
- DURKHEIM É. (1950), *Leçons de sociologie*, éd. H. N. KUBALI. Paris : PUF.
- FOUCAULT M. (1997), « *Il faut défendre la société* ». *Cours au collège de France. 1976*, éd. F. EWALD & A. FONTANA. Paris : Seuil/Gallimard.
- HAVET L. (1886), *Cours élémentaire de métrique grecque et latine rédigé par Louis Duvau*, Paris : Delagrave.
- JULLIAN C. (1930-1931), *Au seuil de notre histoire. Leçons faites au collège de France*, 3 vol., Paris : Boivin.
- MERLEAU-PONTY M. (1968), *Résumés de cours. Collège de France, 1952-1960*, éd. C. LEFORT, Paris : Gallimard.

### Sources secondaires

- BLANCHE-BENVENISTE C. et JEANJEAN C. (1987), *Le Français parlé. Transcription et édition*, Paris : Didier-Érudition.
- BRUTER, A. (2008) « Le cours magistral comme objet d'histoire », *Histoire de l'éducation* 120, 5-32
- MANDOSIO J.-M. (2008), « Un enseignement novateur. Les cours d'Ange Politien à l'université de Florence (1480-1494) », *Histoire de l'éducation* 120, 33-52.
- PIOLAT A. ([2001] 2006), *La prise de notes*, Paris : PUF.
- PHILIPPE G. (2014), « Ecrire pour parler. Quelques problématiques premières », *Genesis* 39, 11-28.

## Marqueurs discursifs et variation dans les différents témoins de *Maistre Pierre Pathelin*

---

**Pierre VERMANDER** (Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3)

Parmi la centaine de farces qui nous sont parvenues, celle de *Maistre Pierre Pathelin* est l'une des seules à posséder une importante tradition textuelle. On connaît en effet ce texte par trois témoins manuscrits (La Vallière [BNF fr. 25467], Bigot [BNF fr. 15080] et Taylor [BNF n. acq. fr. 4727]) ainsi qu'une trentaine de témoins imprimés issus des presses lyonnaises, parisiennes et rouennaises entre 1485 et 1550. Longtemps ignoré par les spécialistes du théâtre médiéval, le manuscrit Bigot a reçu, en 2002, une édition par D. Smith qui a mis en valeur l'importance capitale de cet exemplaire dans la tradition ainsi que son rôle : loin d'être un manuscrit destiné à la représentation théâtrale, il s'agit en réalité d'une partie (démembrée) du recueil Bigot [BNF fr. 1707] où il s'insère dans une composition invitant à la réflexion méditative dans la perspective des quatre fins dernières (Smith 2002 : 60).

C'est ainsi sur la base de ce manuscrit que nous souhaitons traiter la question des variantes et de la variation des Marqueurs Discursifs (MD) dans la tradition de *Pathelin* afin de mieux circonscrire le fonctionnement de ces marqueurs en synchronie. Cette classe est toujours sujette à définition mais l'on peut tout de même en fournir certaines caractéristiques maintenant globalement acceptées : invariabilité morphologique, statut non vériconditionnel, optionalité sur le plan syntaxique ou encore large appartenance primordiale à des classes grammaticales « autres ». Ainsi, dans notre étude, on traitera majoritairement des interjections, de certains morphèmes grammaticaux à valeur fortement pragmatique, des formules ainsi que des serments-jurons.

On sait l'attention dont a bénéficié la variance dans l'histoire des textes médiévaux. Cependant, au niveau des études linguistiques, elle a pu être évacuée, soit pour des raisons évidentes résultant du caractère unique des textes comme c'est le cas pour la majorité des farces, soit en raison de l'absence des variantes textuelles dans les grands corpus en libre accès (et même dans la plupart des éditions). Seule la version éditée est accessible au linguiste ; pourtant, la variance (ou mouvance des textes, selon que l'on se situe dans la perspective de Cerquiglini ou de Zumthor) peut être une trace non seulement des différentes options de transcription poursuivies par les différents copistes, mais aussi de l'inscription de la voix dans l'écrit, étant donné que la variation est bien présente à l'oral.

Notre objectif consiste donc à étudier – pour *Pathelin* – les variantes que l'on a pu trouver entre le manuscrit Bigot et les deux autres témoins manuscrits (La Vallière et Taylor) ainsi que deux imprimés (Levet et Le Roy), afin d'essayer de prouver la mouvance importante liée aux MD ainsi que d'en distinguer un système dans le texte. Cela nous amènera d'une part à réfuter une lecture lexicocentriste des MD dans les textes médiévaux au profit d'une approche davantage pragmatique et fonctionnelle, ainsi que, d'autre part, à nous renseigner sur la question de l'écrit et de l'oral médiéval et les imaginaires linguistiques qui les sous-tendent. En effet, il nous semble qu'il faille substituer à un modèle statique de la conception du sens, présupposant un univers et un imaginaire linguistiques égal pour tous les locuteurs/scripteurs, un modèle dynamique prenant en compte la variation inhérente au système de la langue et la construction du sens par le co-énonciateur. En somme, d'éviter d'attribuer essentiellement à chaque MD un sens et une fonction précise (ce qui reviendrait à traiter comme « anomalies » les occurrences où ce morphème ne se comporterait pas de façon attendue) et à privilégier une approche issue de la pragmatique conversationnelle fonctionnant sur une logique de la réception et non de l'intention.

On peut distinguer trois principaux groupes parmi les variantes (on compte environ une quarantaine de lieux variants pour les MD dans le relevé de Smith 2002) : un premier comprenant les substitutions d'un MD par un autre (p. ex. « he » ou « hélas » remplacent « ha ») ; un deuxième où un MD est ajouté ou supprimé (p. ex. « non sont que je suis becjaune » / « et non sont que je suis becjaune », la conjonction ne jouant pas un rôle de coordonnant syntaxique ici) ; un troisième dans

lesquel le MD ou le cotexte sur lequel il porte sont déplacés ou modifiés au niveau de la phrase (p. ex. « ah c'est mal dit » / « ah que c'est mal dit »).

La linguistique des textes du Moyen Âge s'intéressant aux MD ne peut, à la différence de la linguistique contemporaine, se confronter aux phénomènes de variations propres au système de la langue orale. Notre hypothèse ici sera de considérer, en quelque sorte, les variantes comme une représentation de cette variation. Elles nous permettront d'analyser des énoncés dans lesquels les MD prennent des formes lexicales différentes ou voient leur position syntaxique modifiée. En d'autres termes, au lieu de partir d'un point de vue lexical, sémasiologique, nous chercherons plutôt à envisager la variation selon une approche fonctionnelle, c'est-à-dire onomasiologique. Nous pensons que la majorité des MD ne sont pas des unités de sens discrètes mais que cette conception résulte d'un biais à la fois scriptiste et lexicocentriste ; ce qui ne revient pas à verser dans l'anarchie et la complète désorganisation. Il y a bien un système des MD dans les textes, mais ce système se situe plutôt au niveau fonctionnel.

Après avoir établi quels sont les MD du texte et comment ils peuvent varier d'un témoin à l'autre selon les possibilités énumérées *supra*, nous tenterons de montrer ce qu'une étude comme celle-ci peut apporter à la question de l'oralité pour une période où seuls nous sont parvenus des documents écrits.

## Bibliographie

- BLANCHE-BENVENISTE, Claire & JEANJEAN, Colette (1987) *Le français parlé : transcription et édition*. Paris, Didier érudition.
- CERQUIGLINI, Bernard (1989) *Éloge de la variante : histoire critique de la philologie*. Paris, Seuil.
- CULPEPER, Jonathan & KYTÖ, Merja (2010) *Early Modern English Dialogues : Spoken Interaction as Writing*. Cambridge, Cambridge University Press.
- DOSTIE, Gaétane (2004) *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs*. Bruxelles, De Boeck Ducleot.
- KOCH, Peter & OESTERREICHER, Wulf (2001) « Langage oral et langage écrit », *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, vol. 1. Tübingen, Niemeyer.
- LOPEZ-SERENA, Serena & BORREGUERO ZULOAGA, Margarita (2011) « Marcadores discursivos, valores semánticos y articulación informativa del texto: el peligro del enfoque lexicocentrista », *Marcadores del discurso : de la descripción a la definición*. Madrid/Frankfurt, Iberoamericana / Vervuert.
- PARUSSA, Gabriella (2017) « La représentation de l'oral à l'écrit : un nouveau projet de recherche », *Histoire et évolution du français*, AYRES-BENNETT, Wendy & PRÉVOST, Sophie (éds.). Paris, Garnier.
- SACKS, Harvey, SCHEGLOFF, Emanuel & JEFFERSON, Gail (1974) « A simplest systematics for the organization of turn-taking for conversation », *Language*, 50/4.
- SALAMON Anne, ROCHEBOUET, Anne & LE CORNEC ROCHELOIS, Cécile (2012) *Le texte médiéval : de la variante à la récréation*. Paris, Presses de l'Université Paris Sorbonne.
- SMITH, Darwin & LALOU, Élisabeth (1998) « Les manuscrits de théâtre : Introduction codicologique à des manuscrits qui n'existent pas », *Gazette du livre médiéval*, 33.
- ZUMTHOR, Paul (1987) *La Lettre et la Voix : de la « littérature » médiévale*. Paris, Seuil.

## Éditions de Pathelin

- HOLBROOK, Richard (1970) *Maistre Pierre Pathelin : farce du XVe siècle*. Paris, Champion.
- SMITH, Darwin (2002) *Maistre Pierre Pathelin : le Miroir d'Orgueil*. Saint-Benoît-du-Sault, Tarabuste.
- TISSIER, André (1993) *Recueil de farces (1450-1550)*, t. VII. Genève, Droz.

## Marques d'oralité et représentation de l'oral dans les écrits numériques contemporains : résultats d'une recherche menée auprès de jeunes (15-25 ans)

---

**Corinne WEBER** (Université Sorbonne Nouvelle -Paris 3)

**Sandrine WACHS** (Université Sorbonne Nouvelle -Paris 3)

Si les outils numériques font partie de la vie de la très grande majorité des scripteurs contemporains (âge, catégorie socioprofessionnelle ou origine géographique des utilisateurs), de nouvelles pratiques d'écriture, de nouveaux comportements sociaux (Anis, 1999), ainsi qu'une transformation du rapport à l'écrit sont notoires et contribuent à la réflexion autour des *humanités numériques* (Doueïhi 2011) et de la norme (Abecassis *et al* 2007). Chercheurs linguistes, littéraires et didacticiens se penchent aujourd'hui sur ces formes nouvelles : or l'impact de ces formes d'hybridations sur les activités de production et les représentations est encore méconnu. Dans cette intervention, nous rendrons compte de résultats menés auprès d'apprenants (15-25 ans) qui portent sur les marques d'oralité relevées sur des supports numériques (blogs, réseaux sociaux Twitter et Facebook). Le niveau prosodique et phonétique/orthographique (Wachs 2017) permet de rendre compte des façons parlées représentées : contraintes, créations ou libertés, une telle réflexion épistémologique et sociolinguistique interroge le statut de la variation contemporaine (Tyne *et al.* 2017).

### Bibliographie

- ABECASSIS, M., AYOSSO, L. & VIALLETON, E. (éds.) (2007), *Le français parlé au XXI<sup>e</sup> siècle : normes et variations dans les discours et en interaction*, vol 2, Paris, L'Harmattan.
- ANIS J. (1999), *Internet, communication et langue française*. Paris, Hermès.
- BILGER, M. (2007), « Autour du projet *corpus de référence du français parlé* », *Le français de référence : constructions et appropriations d'un concept*, FRANCART M., GERON G., WILMET R. éds, Vol 2, Louvain-la-Neuve, Peeters, p. 285-296.
- CAPPEAU, P., GADET, F. (2007), « L'exploitation sociolinguistique des grands corpus », *Revue française de linguistique appliquée*, 1 (Vol. XII), p. 99-110.
- DOUEIHI, M. (2011), *Pour un humanisme numérique*, Librairie du XXI<sup>e</sup> siècle, Seuil.
- BERTRAND, O. et SCHAFFNER, I. (coord.) (2001), *Variétés, variations et formes du français*, Paris, Ed de l'Ecole Polytechnique.
- GADET, F. (2003), *La variation sociale en France*, Paris, Ophrys.
- TYNE H., BILGER M., CAPPEAU P. & GUERIN E. (2017), *La variation en question (s). Hommage à F. Gadet*, Belgique, Peter Lang.
- WACHS, S. (2017), « Écriture numérique spontanée et variabilité : un écrit-oral à exploiter en Français Langue Étrangère (sensibiliser aux styles et à la prononciation) » *in Variations en question(s)*, Peter Lang, p. 237-254.
- WEBER, C. (2017), « Le nouveau visage de la pluralité langagière : repères et questionnement à l'heure du numérique », *Le français écrit au siècle du numérique*, O. BERTRAND (dir), Ed de l'Ecole Polytechnique, p. 235 -245.

## DIRECTION DU COLLOQUE

**Amalia Rodríguez Somolinos** (Universidad Complutense de Madrid)

**Sonia Gómez-Jordana Ferary** (Universidad Complutense de Madrid)

**Marta Saiz Sánchez** (Universidad Complutense de Madrid)

@ [colloquemadrid2018@ucm.es](mailto:colloquemadrid2018@ucm.es)

www. <http://eventos.ucm.es/15885/detail/xiie-colloque-international-de-linguistique-francaise-cilf-marques-doralite-et-representation-de-l.html>

Ce colloque est financé par :

- Le projet de recherche FFI2017-84404-P “Enonciation et marques d’oralité dans la diachronie du français”, du *Ministerio de Economía y Competitividad*, Espagne.
- Le Département d’Études Romanes, Françaises, Italiennes et Traduction de l’Université Complutense de Madrid.
- Le *Vicerrectorado de Política científica, Investigación y Doctorado* de l’Université Complutense (Acciones especiales de investigación 2018).

<https://www.ucm.es/pragmahca>



FACULTAD DE  
FILOLOGÍA



UNIVERSIDAD  
COMPLUTENSE  
MADRID



GOBIERNO  
DE ESPAÑA

MINISTERIO  
DE CIENCIA, INNOVACIÓN  
Y UNIVERSIDADES



Asociación de  
Francesistas de la  
Universidad  
Española